

Nous sommes tous dans l'expectative

Covid mis à part



Lire page 3

Pas de nouvelle date pour l'examen régional du baccalauréat



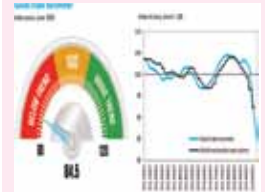
Page 2

9.400 prestations réalisées par l'hôpital militaire marocain de Beyrouth



Page 4

Baisse historique du commerce mondial des marchandises au deuxième trimestre



Des indicateurs laissent entrevoir un début de reprise des échanges au troisième trimestre

Page 10

La multiplication des reports fausse la donne au championnat



En attendant d'autres matches, RCOZ-HUSA ajourné officiellement

Page 21

Distribution de masques de protection à Laâyoune

Actualité

Les autorités locales de Laâyoune ont procédé, samedi, à la remise d'un lot de masques de protection aux représentants de la société civile pour leur distribution gratuite à la population, afin de limiter la propagation du nouveau coronavirus (Covid-19).

Lancée par le wali de la région de Laâyoune-Sakia El Hamra, gouverneur de la province de Laâyoune, Abdeslem Bekrate, cette initiative a été l'occasion de rappeler aux citoyens le devoir de respecter les règles de précaution et les mesures de sécurité et d'hygiène, notamment le port des masques de protection, le respect de la distance de sécurité et de la distanciation sociale.

Dans ce cadre, les autorités locales ont intensifié les campagnes de sensibilisation au profit des citoyens, tout en leur rappelant l'importance du respect des mesures préventives mises en place par les autorités compétentes afin de lutter contre cette pandémie.

De même, elles ont appelé la population à adhérer de manière responsable aux mesures préventives, en vue d'accompagner les efforts déployés par les pouvoirs publics et les services de santé pour limiter la transmission de ce virus.

Dans une déclaration à la presse, l'actrice associative Soukaina Dida a indiqué que la société civile de la ville de Laâyoune s'est impliquée avec responsabilité dans les opérations de sensibilisation depuis le début du confinement jusqu'à aujourd'hui.

Elle a également salué la forte impli-



cation de tous les acteurs à ces campagnes, dont les autorités locales, la société civile et les représentants des communautés africaines, notant que la situation épidémiologique actuelle nécessite la conjugaison des efforts pour inciter les citoyens à respecter les mesures préventives, en vue de surmonter cette crise qui requiert une mobilisation collective et solidaire.

Quant à Abdeslam Elamli, acteur associatif, il a fait savoir que l'intensification des opérations de sensibilisation sur le

danger de propagation du coronavirus est devenue une nécessité urgente en raison de la situation épidémiologique dans le Royaume, déplorant "les attitudes irrationnelles et irresponsables de certains individus qui minimisent la gravité du virus et ne respectent pas les gestes barrières".

De même, il s'est félicité de la teneur du discours de SM le Roi Mohammed VI à l'occasion du 67^{ème} anniversaire de la Révolution du Roi et du peuple, appelant les habitants de la ville à poursuivre

la mobilisation et la sensibilisation, tout en les exhortant à s'engager davantage dans la lutte contre ce virus.

Dans l'optique de maîtriser l'évolution de la propagation du virus, des espaces ont été aménagés pour le dépistage à l'entrée de la ville de Laâyoune et au port au profit des marins pêcheurs et des ouvriers des unités industrielles, en vue d'identifier les cas positifs, d'éviter une large propagation du virus et de faciliter le suivi des cas contacts.

Interpellation à Fès de 696 personnes recherchées

Les opérations de sécurité menées, du 18 au 23 août 2020 au niveau de la wilaya de Fès, se sont soldées par l'interpellation de 696 personnes faisant l'objet d'avis de recherche nationaux et locaux pour leur implication présumée dans différents délits et infractions, a indiqué dimanche un communiqué de la Direction générale de la sûreté nationale (DGSN).

Ces opérations de sécurité intensives, auxquelles ont pris part des éléments de la préfecture de police de Fès, épaulés par la Brigade nationale de la police judiciaire et par des éléments de renfort relevant des services centraux de la sûreté nationale, a permis l'interpellation de 1.312 personnes en flagrant délit de commission d'actes criminels, précise la DGSN.

Elle note que les recherches et perquisitions effectuées dans le cadre de ces opérations visant à lutter contre le crime et à renforcer le sentiment de sécurité, ont également abouti à la saisie de 76 couteaux de différentes tailles -détenus

sans motifs valables ou à des fins criminelles présumées- et de 20,50 kg de résine de cannabis.

Les mesures de sécurité routière ont, quant à elles, permis l'enregistrement de 3.573 infractions au Code de la route et la mise en fourrière de 414 véhicules, ajoute la même source.

Pour ce qui est des mesures prises pour sanctionner les infractions relatives à l'état d'urgence sanitaire et lutter contre la propagation du nouveau coronavirus, poursuit le communiqué, les services de la police de la ville de Fès ont enregistré 1.904 infractions et procédé à l'application des dispositions des lois en vigueur.

Les services de la sûreté nationale continueront à renforcer leurs opérations de lutte contre le crime, à consolider les mesures de la sécurité routière et à sanctionner les infractions relatives à l'état d'urgence sanitaire, de manière à raffermir le sentiment de sécurité et garantir la sécurité sanitaire des citoyens, conclut le communiqué.

Pas de nouvelle date pour l'examen régional du baccalauréat

La nouvelle date de l'examen régional de la première année du baccalauréat sera annoncée quand les conditions de son organisation seront réunies, a indiqué dimanche le ministre de l'Éducation nationale, de la Formation professionnelle, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Saïd Amzazi.

Le ministre qui était l'invité du journal du soir de la chaîne TV Al Oula a souligné que les élèves devront suivre leurs études de manière normale. "Mais une fois les conditions d'organisation de cet examen seront réunies, la date sera annoncée, sachant que les résultats obtenus seront pris en compte en fin d'année dans le résultat final du baccalauréat", a-t-il précisé.

Il a relevé que la décision du report de l'examen régional trouve son fondement dans le contexte de la situation épidémiologique inquiétante, faisant savoir que la note relative à cet examen sera comptabilisée à 25% dans le résultat final de la 2^{ème} année du baccalauréat.

Le résultat de cet examen, souligne M. Amzazi, "n'est pas pris en considération dans le passage de la 1^{ère} année à la 2^{ème} année du baccalauréat, et ce à l'instar de ce qui est en vigueur depuis des années.

Dans le même ordre d'idées, il a rappelé que les conseils de classes de la 1^{ère} année du bac se sont réunis en fin de l'année scolaire passée et ont pris la décision de la réussite ou l'échec des élèves concernés. De ce fait, la décision de leur passage à la deuxième année du bac a été prise compte tenu des notes obtenues lors du contrôle continu au titre de l'enseignement présentiel, avant la suspension des cours le 16 mars dernier dans le contexte de la lutte contre le coronavirus, a-t-il dit.

Le ministère de l'Éducation nationale avait annoncé, samedi, le report à une date ultérieure de l'examen régional unifié de la première année du baccalauréat, prévu initialement les 4 et 5 septembre 2020.

Nous sommes tous dans l'expectative

Covid mis à part



Gouvernants, soignants, entrepreneurs, salariés et enseignants incapables de baliser l'avenir



Le 2 mars dernier, le virus est apparu et le Maroc s'est arrêté, incrédule. Puis quand le pays a repassé la première, les vacances sont arrivées et, avec elles, le temps de l'insouciance. A présent, c'est l'heure de la rentrée et l'incertitude est générale.

Avec les 1.537 nouveaux cas recensés dimanche (18h), pour un total de 52.349 contaminations, 30 décès (888) et 166 cas critiques ou graves dont 31 intubés sous respirateur, gouvernants, soignants, entrepreneurs, salariés et enseignants sont dans l'expectative, incapables de baliser l'avenir, et encore moins de dire de quoi sera fait demain.

L'on ne sait toujours pas grand-chose. Comme le reste du monde, le Maroc continue d'avancer en eau trouble. L'hiver sera-t-il propice à une virulente reprise de la contagion ? Peut-on être contaminés plus d'une fois ? Les enfants sont-ils épargnés ou pas ? Un vaccin ou un traitement efficace sera-t-il prochainement trouvé ? Aujourd'hui, toutes ces questions demeurent sans réponses. Quoiqu'on en sache un peu plus sur la dernière interrogation. Le Maroc a en effet conclu avec le laboratoire chinois CNBG deux accords de coopération en matière d'essais cliniques du vaccin anti-Covid-19. Deux hôpitaux ont été désignés à ce dessein : l'hôpital militaire et l'hôpital Avicenne de Rabat,

ainsi que l'hôpital Ibn Rochd de Casablanca. Près de 5000 volontaires y seront allés pour participer à ces essais cliniques. Un suivi médical d'une quarantaine de jours au moins est prévu. Mais c'est tout. Sur les autres sujets précités, on n'en sait pas plus.

Le flou demeure. Et au rythme avec lequel s'accélère la propagation du Sars-Cov-2 au sein de la population, 41,6 cas pour 100.000 habitants, une épée de Damoclès est pointée sur nos têtes. Dans plusieurs structures Covid-19 à travers le pays, le spectre de la saturation se fait de plus en plus pesant. Ce fut le cas un temps à Tanger. C'est le cas aujourd'hui à Marrakech. Et à Casablanca, ça risque de ne pas tarder. Dans la région, 5.474 cas ont été détectés jusqu'à maintenant parmi lesquels 639 recensés hier dont 531 rien qu'à Casablanca. La saturation paraît inéluctable. Il n'y a donc rien de surprenant à ce que la polyclinique CNSS Ziraoui et ses 58 lits d'hospitalisation et 17 de réanimation intègrent le dispositif de lutte anti-Covid. 12 patients y ont été reçus samedi en début d'après-midi. Mais rien ne dit que cela suffira. Et le personnel soignant dans tout ça ? En mal de reconnaissance, pressés comme des citrons, médecins, infirmiers et autres techniciens ne baissent pas les bras. Ils poursuivent courageusement leurs missions malgré un état de fatigue

avancé, sans aucune perspective de congé (voir notre édition du mardi 11 août).

Les vacances, les enseignants en ont profité, mais qu'à moitié. Entre la mise sous cloche de plusieurs villes du Royaume ou encore les plages obstruées, les vacances ont été biaisées. Autant dire que la rentrée scolaire s'annonce mentalement compliquée. Surtout avec l'indécision du ministère de l'Education nationale. Car si la rentrée est programmée pour le 7 septembre, ses modalités sont peu claires. Dans une manière de se délester de toute responsabilité à l'avenir, Said Amzazi a expliqué que la présence en classe n'était pas obligatoire et encore moins interdite. En clair, le MEN laisse la main aux parents et leur délègue ainsi des responsabilités qui lui sont dévolues. Ce n'est pas bien difficile de trancher et prendre une décision, non ? A moins que par ce tour de passe-passe, Said Amzazi espère s'éviter les problématiques liées d'une part au débat houleux d'ores et déjà annoncé entre les écoles privées et les parents d'élèves au sujet des frais de scolarité dans une configuration d'enseignement à distance, et d'autre part, au manque d'équipements (Internet, tablettes, ordinateurs...) dont souffre la frange de la population la plus défavorisée. Sans parler des réticences des enseignants quant à ce format d'enseignement si

particulier et déstabilisant aussi bien pour les élèves que leurs enseignants.

On ne sait pas si le gouvernement et ses organes ministériels en font trop ou pas assez. Une chose est sûre, il leur revient de maîtriser leur communication pour éviter de s'exposer aux critiques. Il y va du moral du pays. D'autant que les perspectives de croissance sont des plus sombres. L'urgence est autant économique et sociale que sanitaire. Ces combats doivent être menés de front et simultanément. Nombre de professions sont au bord de la rupture. Bien que les foyers professionnels se multi-

plient, le soutien de l'activité économique est compatible avec le respect de certaines précautions.

De toute façon, on n'a pas le choix. Il faut apprendre à vivre ainsi, avec le masque et la distance physique pour seuls boucliers. Le déconfinement a prouvé que sortir des sentiers battus et réinventer notre quotidien est une vaste ambition qui peut aussi prendre la forme d'un constat d'échec cuisant. Un échec dont on paye aujourd'hui les pots cassés. Pour encore combien de temps ? Là aussi, la question est sans réponse.

Chady Chaabi

L'Anakinra, médicament prometteur

De nouveaux travaux scientifiques réalisés à Marseille laissent présager que l'Anakinra pourrait limiter le risque de formes très graves et de décès en cas d'infection par le coronavirus. Vendu sous le nom de Kineret, ce médicament est bien installé dans le paysage médical depuis plusieurs décennies. Essentiellement utilisé en rhumatologie pour soigner certaines maladies comme les polyarthrites rhumatoïdes, il fait également partie des anti-inflammatoires.

Pour assimiler l'action de ce médicament, il faut comprendre que les patients qui décèdent du Covid-19 succombent généralement à un orage cytokinique. Il se produit lorsque le système immunitaire réagit de façon incontrôlée à une infection.

L'organisme risque alors de développer un syndrome de détresse respiratoire aiguë (SDRA), pouvant entraîner la mort. Dans le cas du nouveau coronavirus, l'orage cytokinique en question se produit en moyenne environ une semaine après l'infection. L'Anakinra aurait justement la capacité de bloquer une des molécules impliquées dans cette tempête inflammatoire, l'interleukine-1.

9.400 prestations réalisées par l'hôpital militaire marocain de Beyrouth

L'hôpital militaire de campagne, déployé sur Hautes instructions de SM le Roi Mohammed VI à Beyrouth, a prodigué 9.400 prestations médicales au profit des personnes touchées par l'explosion tragique survenue dans le port de Beyrouth.

Depuis le lancement des services de cette structure médicale, le 10 août, 4.333 personnes ont bénéficié des soins médicaux offerts par le personnel de l'hôpital dans diverses spécialités.

Ainsi, le personnel médical de l'hôpital a effectué 68 interventions dans diverses spécialités, dont la chirurgie générale, l'orthopédie et médecine articulaire, la neurologie, l'ophtalmologie, l'oto-rhinolaryngologie, la gynécologie, la chirurgie obstétrique, la réanimation, la chirurgie réparatrice des brûlures, l'anesthésie, la pédiatrie et la médecine générale.

Il a également fourni plusieurs traitements de base, dont 274 analyses médicales, et effectué 465 examens aux rayons X, en plus de la distribution à titre gracieux de médicaments à plus de 3.413 personnes.

Dans une déclaration à la MAP, le directeur de l'hôpital de campagne, le professeur Chekkar Kacem, a souligné que cette structure déployée sur Hautes instructions de SM le Roi Mohammed VI, chef suprême et chef d'état-



major général des FAR, continue à fournir des prestations médicales aux blessés de l'explosion qui a secouru le port de Beyrouth dans de bonnes conditions, tout en respectant les mesures de prévention contre l'épidémie de coronavirus.

L'hôpital, qui connaît une grande affluence, s'emploie à fournir à tous les patients les soins mé-

dicaux nécessaires, a-t-il souligné.

Cet hôpital de campagne est composé de 150 personnes, dont 45 médecins de diverses spécialités (réanimateurs, chirurgiens, traumatologues, ORL, ophtalmologues, traitement des brûlés, neurochirurgiens, pédiatres, pharmacien), ainsi que des infirmiers spécialisés et des élé-

ments de soutien.

SM le Roi Mohammed VI avait donné ses Hautes instructions pour l'envoi d'une aide médicale et humanitaire d'urgence à la République du Liban.

Le Souverain avait aussi donné ses Hautes instructions pour l'envoi et le déploiement à Beyrouth d'un hôpital militaire de campagne

en vue d'apporter les soins médicaux d'urgence aux populations blessées dans cet incident.

Au moins 178 personnes ont été tuées et près de 6.000 autres ont été blessées dans l'explosion mortelle survenue dans le port de la capitale libanaise, alors que des dizaines d'autres sont portées disparues.

L'aménagement du chapiteau dédié à la prise en charge des cas Covid-19 à Marrakech va bon train

Les travaux d'aménagement du chapiteau au sein de l'hôpital Ibn Tofail de Marrakech, qui sera dédié à la prise en charge des cas Covid-19, avancent à une cadence soutenue.

Les travaux d'aménagement de ce chapiteau entrent dans leur phase finale avant de commencer à recevoir les premiers cas contaminés de Covid-19.

Ainsi, le wali de la région de Marrakech-Safi, gouverneur de la préfecture de Marrakech, Karim Kassi-Lahlou, qui était accompagné du directeur du CHU Mohammed VI de Marrakech, a effectué, dimanche, une visite de terrain pour s'informer de l'état d'avancement des travaux de ce chapiteau, qui sera aménagé au sein de l'hôpital Ibn Tofail.

L'aménagement de ce chapiteau au sein de l'hôpital Ibn Tofail de Marrakech s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre des mesures

prises par le ministère de la Santé pour promouvoir et étendre le système de prise en charge des malades Covid-19, notamment les soins intensifs.

La réalisation de ce projet permettra d'alléger la pression sur les autres structures hospitalières de la ville.

La capacité supplémentaire de ce chapiteau s'élève à 100 lits équipés d'oxygène et consacrés à la pré-réanimation.

Le ministre de la Santé, Khalid Ait Taleb, avait présenté mercredi dernier, à la cité ocre, les principales mesures qui seront prises pour faire face aux dernières évolutions de la situation épidémiologique au niveau de la préfecture de Marrakech.

L'extension de l'hôpital Ibn Tofail et l'aménagement de ce chapiteau figurent parmi les mesures prioritaires annoncées par Khalid Ait Taleb.

La fermeture des plages de Casablanca est entrée en vigueur de manière fluide

La décision de fermeture des plages de Casablanca, prise par les autorités publiques afin d'enrayer la propagation de la pandémie du nouveau coronavirus (Covid-19), se déroule de manière fluide depuis son entrée en vigueur, vendredi à minuit, a-t-on constaté sur place.

Les plages de "Lalla Meriem" et "Ain Diab", qui enregistrent durant les journées ordinaires un afflux massif des vacanciers parmi les résidents et les visiteurs de la ville, ont été désertées par leurs occupants habituels, seuls les policiers et les agents d'autorité meublant le décor général.

Sur les lieux, un agent d'autorité a déclaré à la MAP que "les Casablancais se sont montrés compréhensifs quant à la nécessité de respecter les consignes sanitaires imposées par la pandémie", précisant qu'aucun incident n'a été signalé suite à l'application de cette mesure. Tout au long de la corniche, des hommes et femmes, jeunes et moins jeunes, font toujours de la marche, portant les masques et veillant à respecter le principe de distanciation physique. Des pancartes sont affichées partout pour informer le public de la décision de fermer les plages, alors que des patrouilles mixtes (police et forces auxiliaires) ont été déployées en nombre pour superviser le respect de cette mesure préventive, intervenue dans le sillage de la hausse spectaculaire du nombre de contaminations dans la métropole et sa région.

Un résident de la capitale économique a qualifié de "judicieuse" cette mesure car "la santé publique doit être en tête des priorités", quand bien même il s'est montré nostalgique de l'ambiance estivale d'antan.

Le gouvernement avait décidé, jeudi, de fermer les plages de Casablanca, de Dar Bouazza et la plage Paloma à Ain Harrouda sur la base des conclusions des opérations de suivi quotidien et d'évaluation menées par les comités de veille et de suivi, et suite à l'apparition de nouveaux foyers infectieux dans plusieurs villes dont Casablanca et eu égard aux besoins sanitaires urgents.



La situation sanitaire se dégrade *Espoir d'un traitement au plasma*



La situation sanitaire liée à l'épidémie de coronavirus continue de se dégrader dans le monde, notamment en France et en Italie, alimentant la crainte d'une deuxième vague, au moment où les Etats-Unis font naître l'espoir d'un traitement au plasma. Touchée de plein fouet en mars par l'épidémie qui avait mis son système hospitalier à rude épreuve, l'Italie est confrontée depuis plusieurs jours à une nette reprise de la circulation du virus favorisée notamment par les déplacements et les activités estivales des vacanciers. Selon le dernier bilan officiel publié dimanche, 1.210 nouveaux cas de coronavirus ont ainsi été recensés dans le pays en l'espace de vingt-quatre heures. Un tiers des cas enregistrés dans la région de Rome sont liés à des séjours en Sardaigne.

En dépit de cette brusque hausse de la courbe de contagion, le ministre italien de la Santé, Roberto Speranza, s'est voulu rassurant dimanche, en jugeant que la situation était sous contrôle et en excluant un reconfinement général de son pays. Au niveau local toutefois, l'inquiétude grandit. Le président de Campanie (autour de Naples) a ainsi suggéré de limiter de nouveau les déplacements entre régions d'ici la rentrée.

Aux Etats-Unis, le président Donald Trump a donné son feu vert dimanche à la transfusion du plasma sanguin de per-

sonnes guéries du coronavirus à des patients hospitalisés - un traitement dont l'efficacité fait toutefois encore débat. Donald Trump a qualifié l'annonce de "percée historique" pour le traitement du Covid-19, de nature à "sauver un nombre incalculable de vies". L'agence américaine du médicament (FDA) a néanmoins rappelé qu'il n'existait pas, pour l'heure, de preuve formelle que l'utilisation de plasma était efficace. "Le plasma de personnes convalescentes marche probablement, même s'il faudrait le confirmer par des essais cliniques, mais pas comme traitement d'urgence pour des patients gravement atteints", prévient le Dr Len Horowitz, interne spécialisé en pneumologie à l'hôpital Lenox Hill de New York.

Du côté de la France, la situation elle aussi se dégrade. Plus de 4.500 nouveaux cas de Covid-19 ont été enregistrés au cours des dernières 24 heures, selon les chiffres publiés dimanche par Santé Publique France.

Au total, 4.897 nouveaux diagnostics positifs ont été enregistrés, contre 3.602 samedi. "Nous sommes dans une situation à risques" face au Covid-19, a mis en garde le ministre de la Santé Olivier Véran dans un entretien au Journal du Dimanche. "Le risque", a-t-il insisté, "c'est que, après avoir enlevé doucement le couvercle de la caserole, l'eau se remette à bouillir". Comme en Italie, un reconfinement général n'est

toutefois pas à l'ordre du jour, les autorités privilégiant à ce stade des mesures territorialisées et promettant des contrôles renforcés.

Des contrôles à l'image de ceux effectués par les forces de l'ordre dimanche soir à Paris en marge de la retransmission de la finale de la Ligue des champions entre le PSG et le Bayern Munich. Selon la préfecture de police, 274 personnes ont été verbalisées pour absence de port du masque, notamment dans un bar évacué à proximité des Champs-Élysées.

Au total, depuis son apparition en décembre dernier en Chine, la pandémie a fait au moins 805.470 morts dans le monde, selon un bilan établi par l'AFP dimanche à partir de sources officielles.

Les Etats-Unis sont le pays le plus endeuillé avec 176.765 morts. Viennent ensuite le Brésil (114.250), le Mexique (60.254), l'Inde (56.706) et le Royaume-Uni (41.423). Face à un rebond du nombre de cas, les restrictions se multiplient depuis quelques semaines sur tous les continents, de la Corée du Sud à la Finlande - où des mesures strictes aux frontières entrent en vigueur ce lundi - en passant par la capitale du Paraguay. Depuis dimanche, les quelque deux millions d'habitants d'Asunción et de ses banlieues ne peuvent plus se déplacer librement que de 5H00 (08H00 GMT) à 20H00 (23H00 GMT) dans le cadre d'une "quarantaine

sociale" prévue pour durer jusqu'au 6 septembre.

Le rétablissement de certaines mesures ne va pas sans heurts ni crispations. De stricts contrôles sanitaires instaurés au cours du week-end par Vienne à la frontière slovène ont ainsi provoqué d'immenses encombrements et suscité la colère de la police slovène et l'inquiétude de la Croatie.

Plus tragique, l'arrivée de la police venue faire respecter le couvre-feu sanitaire en vigueur à Lima, la capitale du Pérou, a entraîné une bousculade dans une discothèque, qui s'est soldée par la mort de 13 personnes ce week-end, dont onze étaient infectées par le coronavirus.

Parallèlement à ce retour de contrôles et de restrictions, la vie va reprendre son cours normal en Irlande du Nord avec la réouverture progressive des écoles, pour la première fois depuis mars.

En Birmanie, le respect de la distanciation sociale tourne quant à lui au casse-tête dans les camps surpeuplés où sont confinés les Rohingyas. Durant la semaine passée, 48 cas de coronavirus ont été recensés à Sittwe, la capitale de l'Etat de Rakhine, soit plus de 10% de la totalité des quelque 400 cas enregistrés jusqu'à présent en Birmanie. "Si le confinement est imposé pour une longue période, nous aurons (...) besoin d'aide", a expliqué un Rohingya, Kyaw Kyaw.

Manifestation à Québec contre le masque à l'école

Plus d'un millier de personnes ont manifesté dimanche à Québec contre le port du masque à l'école, obligatoire à partir de 10 ans dans les établissements de la province francophone. "Ce qui nous rassemble, c'est de dire au gouvernement de ne pas toucher à nos enfants et que le masque à dix ans, ça n'a pas de sens", a déclaré l'un des organisateurs, l'animateur de radio Eric Duhaime, cité par Radio Canada. Outre des opposants au port du masque en général, des familles étaient venues protester à la veille de la rentrée scolaire contre la décision des autorités d'imposer le masque à l'école pour les enfants à partir de dix ans.

Le ministre de l'Éducation du Québec Jean François Roberge a annoncé récemment que les élèves de 10 ans et plus devraient porter le masque dans les transports scolaires ainsi que dans les lieux communs des écoles du Québec, mais qu'ils pourraient s'en dispenser une fois installés dans leurs classes. Plusieurs manifestations anti-masques, attirant notamment des adeptes de théories du complot, ont eu lieu ces dernières semaines à Québec et Montréal.



Au Mali, les militaires comptent rester trois ans au pouvoir et libérer le président Keïta



La junte qui a pris le pouvoir en début de semaine au Mali a annoncé dimanche soir une transition de trois ans dirigée par un militaire, et a accepté de libérer le président déchu Ibrahim Boubacar Keïta, qu'elle détient depuis mardi. "La junte a affirmé qu'elle souhaite faire une transition de trois ans pour revoir les fondements de l'Etat malien.

Cette transition sera dirigée par un organe présidé par un militaire, qui sera en même temps chef de l'Etat", a indiqué à l'AFP une source au sein de la délégation de la Communauté des Etats d'Afrique de l'Ouest (Cédéao), à l'issue du deuxième jour de négociations avec la nouvelle équipe au pouvoir à Bamako.

Un membre de la junte a confirmé à l'AFP

"les trois ans de transition avec un président militaire et un gouvernement en majorité composé de militaires". Selon la même source de la Cédéao, la junte a donné son accord pour "libérer le président Keïta", qu'elle détient depuis le coup d'Etat de mardi, "qui pourra repartir à son domicile" de Bamako. "Et s'il souhaite voyager pour des soins, il n'y a pas de problème", a-t-elle précisé.

Quant au Premier ministre Boubou Cissé, arrêté en même temps que le président Keïta et détenu dans le camp militaire de Kati, dans la banlieue de la capitale, "nous avons obtenu de la junte qu'elle accepte qu'il soit dans une résidence sécurisée à Bamako", a ajouté ce responsable ouest-africain.

La deuxième journée de négociations avait

débouché sur des avancées sans accord complet, et elles devaient reprendre lundi. "Nous avons pu nous entendre sur certains points mais pas sur l'ensemble des points de discussion", a déclaré à sa sortie de plusieurs heures de réunion le chef de la délégation ouest-africaine, l'ex-président nigérian Goodluck Jonathan, mandaté par la Cédéao pour tâcher de rétablir "l'ordre constitutionnel" au Mali.

Le président "IBK" avait été contraint d'annoncer sa démission dans la nuit de mardi à mercredi après avoir été arrêté par des militaires. Samedi, plusieurs envoyés de la Cédéao ont pu rencontrer le chef d'Etat déchu. "Nous avons vu le président Keïta", a confirmé Goodluck Jonathan, qui a précisé à son propos: "Ça va".

Auparavant, les envoyés de la Cédéao avaient été reçus pendant une trentaine de minutes par les membres du Comité national pour le salut du peuple (CNSP) mis en place par la junte, dont le nouvel homme fort du pays, le colonel Assimi Goïta.

Le président de la Commission de la Cédéao, Jean-Claude Kassi Brou, qui espère "pouvoir tout finaliser d'ici lundi", a souligné la "volonté de vraiment aller de l'avant" des militaires. "Il faut des résultats parce que le 26 août, les chefs d'Etat de la Cédéao se réunissent pour dire s'ils renforcent les sanctions contre la junte ou si on desserre l'étau", a expliqué un membre de la délégation.

Les pays voisins du Mali, réunis en Sommet extraordinaire, avaient réclamé jeudi le "rétablissement" du président Keïta et décidé d'envoyer cette délégation à Bamako, la quatrième de l'ex-président Goodluck Jonathan depuis le début de

la crise qui ébranle le Mali depuis les législatives contestées du printemps.

Elu en 2013 et réélu en 2018, le président Keïta était fortement contesté dans la rue, à l'appel d'un mouvement d'opposition hétéroclite qui réclamait sa démission. Dénoncé par la communauté internationale, le coup d'Etat militaire n'a suscité aucune opposition notable à Bamako. Les Maliens ont repris leurs activités dès le lendemain du putsch et la télévision nationale, l'ORTM, poursuit ses programmes.

Les militaires au pouvoir ont promis de mettre rapidement en place une "transition politique". Ils ont été acclamés vendredi par des milliers de personnes dans le centre de Bamako. Quatre soldats ont été tués et un grièvement blessé samedi par un engin explosif dans le centre du pays.

En mars 2012, alors que les rebelles touareg avaient lancé une offensive majeure dans le nord du Mali, des soldats s'étaient déjà mutinés contre l'inaptitude du gouvernement à faire face à la situation et avaient chassé le président Amadou Toumani Touré. Mais le coup d'Etat avait précipité la chute du Nord du Mali aux mains de groupes islamistes armés, jusqu'à ce qu'ils en soient en grande partie chassés par une intervention militaire internationale lancée par la France en janvier 2013, toujours en cours.

L'incapacité de l'Etat malien à contrôler de vastes parts de son territoire dans le Nord et le centre a été dénoncée pendant des mois par les opposants au président Keïta. Les putschistes ont également justifié leur intervention notamment par l'insécurité régnant dans le pays et par le manque de moyens de l'armée.

Le tueur des mosquées de Christchurch impassible face au récit du carnage

Le suprémaciste blanc Brenton Tarrant, qui avait assassiné 51 fidèles musulmans en 2019 en Nouvelle-Zélande, est resté lundi impassible quand des survivants et le procureur sont revenus à l'audience sur les longues minutes d'horreur dans deux mosquées de Christchurch.

Le procès de l'Australien de 29 ans, qui a été reconnu coupable de 51 meurtres et de 40 tentatives de meurtres et d'un chef d'accusation de terrorisme, est entré lundi dans sa dernière ligne droite. Le tribunal de Christchurch devrait annoncer jeudi la peine. Alors que le tueur avait assisté par vidéoconférence, dans sa prison de haute sécurité d'Auckland, aux précédentes audiences, il était présent lundi dans le tribunal. C'était ainsi la première fois qu'il se trouvait confronté aux survivants et aux familles depuis les attaques du 15 mars 2019. Ce jour-là, Abdelaziz Ali Jama, une réfugiée somalienne de 44 ans, a vu son beau-frère Muse Awale se faire tuer sous ses yeux. "Je vois les images et j'entends encore le rata-rata-rata de l'arme dans ma tête", a raconté au tribunal Mme Jama. Vêtu de son uniforme gris de détenu, et flanqué de trois policiers dans le box, Brenton Tarrant est resté silencieux et impassible, levant parfois la tête pour regarder le public.

Le procureur Barnaby Hawes a fait un récit glaçant des faits, en expliquant que l'accusé "aurait voulu tuer davantage de personnes". Il a raconté comment l'Australien avait ce jour-là méthodiquement abattu des femmes, des enfants et des hommes, tout en filmant la tuerie et en la retransmettant en direct sur les réseaux sociaux, comment il avait ignoré les appels à la pitié de certaines victimes, comment il avait roulé sur un corps en allant d'une mosquée à l'autre.

Quand il a vu le petit Mucad Ibrahim, trois ans agrippé à la jambe de son père, M. Tarrant l'a exécuté "de deux balles placées avec précision", a dit M. Hawes.

Plusieurs juristes pensent que l'Australien sera le premier, en Nouvelle-Zélande, à être condamné à de la réclusion à perpétuité sans possibilité de li-



bération conditionnelle. M. Tarrant, qui avait plaidé coupable, avait été arrêté alors qu'il espérait rallier Ashburton, à une heure au sud de Christchurch, pour y attaquer une troisième mosquée. "Il a reconnu auprès des policiers s'être rendu dans les mosquées dans le but de tuer un maximum de personnes", a dit M. Hawes.

"Lors des auditions, (...) il a expliqué que les attaques étaient motivées par ses convictions idéologiques et qu'il espérait semer la peur chez ceux qu'il qualifie d'«envahisseurs», notamment la population musulmane et tous les immigrés non-européens.

"Gamal Fouda, imam de la mosquée al-Nour de Christchurch, a raconté qu'il avait ce jour-là "vu la haine dans les yeux d'un terroriste fanatisé". "Votre haine n'est pas nécessaire", a-t-il lancé à l'Australien. Brenton Tarrant était arrivé

en Nouvelle-Zélande en 2017, a relaté le procureur. Il vivait à Dunedin, à 360 km au sud de Christchurch, où il avait assemblé tout un arsenal et acheté plus de 7.000 munitions.

Deux mois avant les attaques, il s'était rendu à Christchurch pour repérer les lieux. Il avait fait voler un drone au-dessus de la mosquée al-Nour, filmant le bâtiment, ses entrées ses sorties, et pris des notes détaillées sur le trajet menant à la mosquée Linwood. Le 15 mars 2019, il a roulé de Dunedin à Christchurch équipé de multiples armes semi-automatiques sur lesquelles il avait inscrit divers symboles ainsi que des références aux Croisés et à des attentats récents.

Il avait des chargeurs de rechange pleins de munitions ainsi que des jerricans "pour incendier les mosquées", a déclaré M. Hawes. "Il a dit qu'il regrettrait de ne pas l'avoir fait".

Quelques minutes avant de passer à l'acte, il avait envoyé son "manifeste" de 74 pages sur un site extrémiste, averti sa famille de ce qu'il s'apprêtait à faire et adressé à plusieurs rédactions des emails contenant des menaces contre les mosquées. M. Tarrant a choisi de se défendre seul, sans avocat.

De son côté, le juge Cameron Mander a imposé des restrictions drastiques quant à la couverture médiatique des débats pour éviter que l'accusé ne se serve de son procès comme d'une plateforme pour répandre ses messages de haine. Le magistrat indique notamment aux médias, qui ne sont pas autorisés à relater en direct le contenu des audiences, ce dont ils peuvent faire ou non état. Cette tuerie avait conduit le gouvernement à durcir la loi sur les armes et à intensifier ses efforts pour lutter contre l'extrémisme sur internet.

L'ex-président mauritanien remis en liberté, mais sans son passeport



L'ancien président mauritanien Mohamed Ould Abdel Aziz, soupçonné de mauvaise gestion et de détournements, a retrouvé la liberté dans la nuit de dimanche à lundi, sans être inculpé mais avec l'interdiction de quitter Nouakchott, après une semaine d'interro-

gatoire par la police, a indiqué son avocat.

L'ancien chef de l'Etat, au pouvoir de 2008 à 2019, a été remis en liberté vers 01H30 du matin (GMT et locales), a déclaré à l'AFP l'avocat, Taghioullah Aïda, qui était à ses côtés. "Il n'a pas été inculpé mais son passeport, qui lui a été pris lors

de son arrestation ne lui a pas été rendu", a-t-il ajouté. "Il a l'interdiction de quitter Nouakchott", a également affirmé l'avocat, en précisant qu'il n'y a "pas d'autre condition que celle liée à la restriction de déplacement".

M. Aziz s'était rendu le 17 août au siège de la Direction générale de la sûreté nationale (DGSN), sur convocation de la police, où il a été interrogé jusqu'à sa remise en liberté une semaine plus tard. M. Aziz doit répondre à de "fortes présomptions de mauvaise gouvernance et de détournements de biens publics", avait indiqué la semaine dernière une source sécuritaire.

Le président Aziz avait pris le pouvoir dans ce pays pauvre d'Afrique de l'Ouest de 4,5 millions d'habitants par un coup d'Etat militaire en 2008, puis remporté la présidentielle en 2009, suivie d'une autre en 2014. L'actuel président, Mohamed Ould Cheikh El Ghazouani, qui lui a succédé en août 2019, fut son chef de cabinet et ministre de la Défense. M. Aziz a depuis lors été marginalisé par le nouveau pouvoir.

Une commission parlementaire, chargée en janvier de faire la lumière sur plu-

sieurs dossiers pendant ses années à la tête de l'Etat, a transmis début août son rapport à la justice mauritanienne.

Le nouveau chef de l'Etat a dans la foulée procédé à un remaniement ministériel, écartant quatre ministres liés à l'ancien pouvoir, dont le chef du gouvernement Ismaïl Ould Bedda Ould Cheikh Sidiya, afin de leur "laisser le temps dont ils auront besoin pour prouver leur innocence", selon le secrétaire général de la présidence, Adama Bocar Soko.

Parmi les dossiers étudiés par la commission parlementaire figurent la gestion des revenus pétroliers, la vente de domaines de l'Etat à Nouakchott, la liquidation d'une société publique qui assurait l'approvisionnement en denrées alimentaires ou encore les activités d'une société chinoise de pêche, Pully Hong Dong, selon des sources parlementaires.

L'ex-président Aziz avait ignoré début juillet une convocation de la commission parlementaire. Les députés ont ensuite voté fin juillet une loi instituant une Haute cour de justice, compétente pour juger le chef de l'Etat et les ministres en cas de "haute trahison".

Mots flechés

Par Abou Salma

Jeux & Loisirs

TARABLISTE	GIGANTESQUE	PRÊTRE EXTRAIT CONCENTRÉ	PRONOM	VILLE DU MEXIQUE	BOTTELEUR FIASCO	SYMBOLE DE L'OR	TORCHIS KIF-KIF
				MOYEN DÉTOURNÉ			
LÈCHE-BOTTES							
VENUS AU MONDE			AVANT BARTHES	ARRIÈRE ÉVENTAIL		EN PREMIER	
		DRESSER				BISMUTH	EXTRA-TERRESTRE
CRACK	VILLE D'ITALIE				QUARTIER DE REIMS	SOIRÉE DANSANTE	
DEMANDE						LETTRES DE BILAL	
		PARTIE DU NEANT RÊNE		FEMME AIMÉE ARTICLE		EN SIBÉRIE	ÂGE
CUBE ANCIEN		CIEL			POSSESSIF	ARTICLE ESPAGNOL	EMBÊTE
FIN DE VERBE		MORCEAU D'ADN PILE			ÉTEINT BIEN MAL DIT		
			LETTRES DE RUSSELL	EN BAS NOTE		RAPPORTE BEAUCOUP	EN SOLO
SORTIE	LANCE					CAPITALE DE LA NORVÈGE	PORTE-PAROLE
JUMENT						GAZ RARE	

Solution mots flechés d'hier

FINE FLEUR	C	LAVASSE ALLEN	BRICOLEUR	CARBU RANT	E	VÊTE	M	TYNA	COU-DE-BOC	PIEDAL	MILIEU
NOUVEAU	R	I	P	O	S	T	E	T	O	P	
DENI											
NOUVEAU	M	C		V	E	R		B	R		G
NEO				A	N	E		R			E
ANCIEN	N										
SITE											
TINE											
ANTE											
LER											
IN											
SEC											
NENN											

Directeur de la Publication et de la Rédaction
Mohamed Benarbia

Secrétaire général de la Rédaction
Ahmed Saâdi

Rédaction
Mohamed Bouarab
Hassan Benteleb
Alain Bouithy
Mourad Tabet
Wafaa Mejdoubi
Mehdi Ouassat
Chady Chaabi

Responsable des ressources humaines
Atika Rachdi

Directeur artistique
Fouad Ezzafir

Service technique
Khadija Sabi (Responsable)
Meryem Warrach
Myriem Rehane
Khadija Halafi
Hafid Bouzarouata
Mariama Farki
Elkandoussi Elmardi

Révision
Abdelmoumein Warrach

Secrétariat
Asmaa Tabaa

Photographe
Ahmed Laaraki

Documentation
Nadia Ghazali

Correspondants
Ahmadou El Katab (Laâyoune)
Abdelali khallad (Essaouira)

Collaborateurs
Chouab Sahnoun
Khalil Benmouya

Adresse de la Rédaction
33, Rue Amir Abdelkader
B.P. 2165 - Casablanca Maroc

Director artistic
Fouad Ezzafir

E-mail:
Libération@libe.ma
Téléphone:
0522 61.94.04
0522 62.32.32
Fax de la rédaction:
0522 62.09.72

Service annonces et publicité
E-mail:
annoncesliberation@libe.ma

Youssef El Gahs
Mouna El Youssoufi
Loubna Baghdadadi
Latifa Mounib
Rkia Ait Dahman
Siham Zaiter
Fadwa Choukri

44, Avenue des E.A.R
3ème Etage - Casablanca
Tél: 0522 31.00.62
Fax: 0522 31.28.10

Imprimerie
Les Editions Maghrebines

Distribution
SAPRESS
Dossier DE PRESSE
130/64

Site web:
www.libe.ma

Journal Libération
Libération Maroc

2017
www.ojd.ma

Mots croisés

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										

HORizontalement

- 1- Conspiration
- 2- Débarcadère - Morte au Moyen-Orient
- 3- Aptitude à servir - Possessif
- 4- Courroux - Eau d'Italie
- 5- Longueur jaune - Vieux ratiocinant
- 6- Circuit
- 7- Guivre pour le musicien
- 8- Va au hasard - Ville du Royaume
- 9- Cite - Eclaté
- 10- Rigueur

VERTICALEMENT

- 1- Trouver le juste milieu
- 2- Souci de pauvre
- 3- Poisson - Non fondés
- 4- Idéal US - Première après une dizaine
- 5- Renvoi - Points opposés - En rêve
- 6- Cardinal - Murmurer
- 7- Guetta - Réé, dans un sens
- 8- Forme d'en - Constellation
- 9- Précis - Brome - Club nordique
- 10- Dessinées - Et est

Solution mots croisés d'hier

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1	C	A	N	T	I	L	E	V	E	R
2	H	U	E	E	S		N	O	C	E
3	A	B	S	T	E	N	T	I	O	N
4	L	I		A		O	A	S		F
5	L	E	V	R	E	S		I	N	O
6	E	R	O	D	E		O	N	A	N
7	N		I	S	S	U	S		N	C
8	G	E	L		T	R	I	S	T	E
9	E	M	E	T	I	N	E		I	E
10	R	U	E	E		E	R	S	E	S

Grilles de sudoku

Facile

		9		4	8		5	
							6	2
8	5	2	1					4
9	1				6	5	7	2
2	7	4	1				3	6
6				9	1	3		5
	4	7						
9		5	8		2			

Moyen

	8				5		4	
				8	6	1		
2			7	3			8	
		8				4		
6		2				5		9
		4				7		
	4			1	9			7
		5	3	4				
7		6					1	

Difficile

9								
8		2					4	
		7		1				8
	2							
3							9	7
					5			
		8		9				
7				3			1	
			1				2	6

Expert

	4		2		1			
	6					5		
9	3					4		6
		4			5			
	1						3	
			6			9		
7		8					6	3
		1					7	
			8		7		5	

Rappel des règles

Remplir chaque carré de 9 cases par des chiffres allant de 1 à 9. Aucun de ces chiffres ne doit apparaître deux fois dans la même case, la même ligne ou la même colonne.

Solution sudoku d'hier

Facile

4	7	5	6	9	8	2	1	3
1	2	9	3	7	4	8	5	6
3	8	6	2	5	1	9	7	4
7	6	3	1	8	2	4	9	5
8	9	1	7	4	5	3	6	2
5	4	2	9	6	3	1	8	7
9	5	4	8	3	6	7	2	1
6	1	8	4	2	7	5	3	9
2	3	7	5	1	9	6	4	8

Moyen

7	1	8	2	6	9	3	5	4
6	2	5	3	4	8	9	1	7
4	3	9	1	5	7	2	6	8
5	7	2	9	1	6	4	8	3
1	6	3	8	2	4	5	7	9
8	9	4	5	7	3	1	2	6
3	4	1	6	8	2	7	9	5
2	8	7	4	9	5	6	3	1
9	5	6	7	3	1	8	4	2

Difficile

9	3	4	1	7	2	8	6	5
5	2	7	6	8	4	1	9	3
6	1	8	3	5	9	2	7	4
2	6	3	5	9	7	4	8	1
8	7	9	4	1	3	5	2	6
1	4	5	8	2	6	7	3	9
3	9	2	7	4	1	6	5	8
7	8	1	9	6	5	3	4	2
4	5	6	2	3	8	9	1	7

Expert

1	6	7	4	2	3	8	5	9
3	9	2	6	8	5	7	1	4
8	5	4	1	9	7	6	3	2
7	8	6	9	3	1	2	4	5
5	4	9	2	7	6	3	8	1
2	3	1	5	4	8	9	7	6
9	1	8	7	5	2	4	6	3
4	7	5	3	6	9	1	2	8
6	2	3	8	1	4	5	9	7

Le dirham s'apprécie face au dollar du 13 au 19 août

Le dirham s'est apprécié de 0,87% par rapport au dollar et s'est déprécié de 0,51% vis-à-vis de l'euro, au cours de la période allant du 13 au 19 août 2020, indique Bank Al-Maghrib (BAM).

Au cours de cette période, aucune opération d'adjudication n'a été réalisée sur le marché des changes, précise BAM dans son dernier bulletin des indicateurs hebdomadaires.

Au 13 août 2020, les Avoirs officiels de réserve se sont établis à 289 milliards de dirhams (MMDH), en baisse de 0,8% d'une semaine à l'autre et en hausse de 22,4% en glissement annuel, rapporte la MAP.

Le bulletin fait également ressortir que la Banque centrale a injecté un total de 119,2 MMDH, dont 40,3 MMDH sous forme d'avances à 7 jours sur appel d'offres, 44 MMDH sous forme d'opérations de pension livrée, 31,8 MMDH dans le cadre du programme de soutien au financement de la TPME et 3 MMDH au titre des opérations de swap de change.

Sur le marché interbancaire, le volume quotidien des échanges s'est établi à 4,7 MMDH et le taux interbancaire s'est situé à 1,5% en moyenne, relève la même source, ajoutant que lors de l'appel d'offres du 19 août (date de valeur le 24 août), BAM a injecté un montant de 33,4 MMDH sous forme d'avances à 7 jours.

Sur le marché boursier, le MASI a enregistré une hausse de 0,2%, au cours de la même période, ramenant ainsi sa contre-performance depuis le début de l'année à 15,4%, fait remarquer la même source.

Cette évolution traduit essentiellement les appréciations des indices sectoriels des "mines" de 4,6%, des "bâtiment et matériaux de construction" de 1,1% et de l'"agroalimentaire" de 0,4%. A l'inverse, les indices des secteurs des "assurances" et des "banques" ont baissé de 1,3% et 0,2% respectivement.

Pour ce qui est du volume global des échanges, il s'est chiffré à 222,8 millions de dirhams (MDH) après 241,5 MDH une semaine auparavant. Sur le marché central actions, le volume quotidien moyen a atteint 72,5 MDH contre 48,3 MDH.

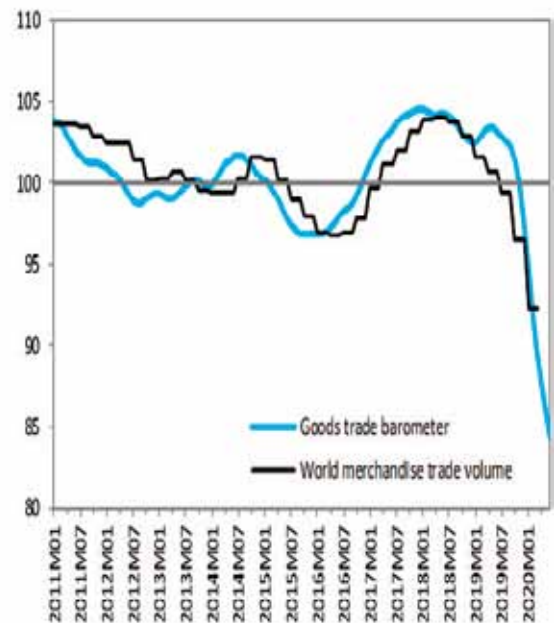
Baisse historique du commerce mondial des marchandises au deuxième trimestre

Goods trade barometer

Index value, June 2020



Index history, trend = 100



Comme on pouvait s'en douter, le commerce mondial des marchandises a fortement reculé au deuxième trimestre de 2020, en raison de la crise actuelle induite par la pandémie de coronavirus (Covid-19).

D'après le dernier relevé du Baromètre du commerce des marchandises de l'Organisation mondiale du commerce (OMC), le commerce mondial a enregistré une baisse historique au cours de cette période.

Ainsi, selon l'indicateur des tendances du commerce mondial, le commerce des marchandises s'est établi à 84,5 au deuxième trimestre dernier, ce qui correspond à une baisse de 18,6 points par rapport à la même période de l'année précédente.

Commentant ce repli dans un communiqué publié récemment sur son site Internet, l'organisation a expliqué que cette baisse « est globalement conforme aux statistiques de l'OMC publiées en juin 2020, qui estimaient une baisse de 18,5% du commerce des marchandises dans le second trimestre de 2020 par rapport à la même période l'an dernier ».

Selon les analystes de l'OMC, il s'agit du « plus bas niveau jamais enregistré dans les données » depuis 2007 et que ce chiffre est « à égalité avec le plus bas de la crise financière de 2008-09 ».

Pour rappel, les statistiques de juin de l'OMC impliquaient une baisse de 14% du volume du commerce mondial des marchandises entre le premier et le deuxième trimestres de cette année.

A suivre l'organisation, « cette estimation, ainsi que la nouvelle lecture du baromètre du commerce des marchandises, suggèrent que le commerce mondial en 2020 évolue conformément au moins pessimiste des deux scénarios décrits dans les prévisions d'avril de l'OMC, qui prévoient que le volume du commerce des marchandises cette année se contracterait de 13% par rapport à 2019 ».



Des indicateurs laissent entrevoir un début de reprise des échanges au troisième trimestre

Dans tous les cas, l'OMC estime que « l'ampleur exacte de la baisse des échanges ne sera confirmée que plus tard cette année, lorsque les données officielles sur le volume des échanges pour la période d'avril à juin seront disponibles ».

En attendant, l'organisation a fait remarquer que tous les indices des composantes du baromètre sont restés bien en deçà de la tendance au deuxième trimestre.

Aussi, quand bien même certains ont commencé à se stabiliser, il apparaît que beaucoup d'entre eux enregistrent des creux historiques, a fait savoir l'OMC sur son site officiel soulignant que les indices des produits automobiles (71,8) et du fret aérien (76,5) sont de loin les pires jamais enregistrés depuis 2007.

Si le transport par conteneurs (86,9) reste également profondément déprimé, les commandes à l'exportation (88,4) montrent des signes de reprise alors que cet indice a changé vers le haut.

« Parallèlement, les indices des composantes électroniques (92,8) et des matières premières agricoles (92,5) ont relativement bien résisté, ne montrant que de modestes baisses », a souligné l'organisation.

Si les données recueillies par les analystes de l'agence onusienne confirment une chute brutale des échanges, force est de constater

qu'elles laissent toutefois entrevoir un début de reprise.

En effet, il apparaît que certains « indicateurs laissent prévoir des hausses partielles des échanges et de la production dans le monde au troisième trimestre », a expliqué l'Organisation soulignant toutefois que la force d'une telle reprise reste très incertaine d'autant plus qu'une trajectoire en L plutôt qu'en V n'est pas à exclure.

« Comme les économistes de l'OMC l'avaient averti en juin, le lourd bilan économique de la pandémie de Covid-19 suggère que les projections d'un fort rebond commercial en forme de V en 2021 pourraient s'avérer excessivement optimistes.

Alors que l'incertitude demeure élevée, en termes de politique économique et commerciale ainsi que de la manière dont la crise médicale va évoluer, une reprise en forme de L est une réelle perspective », a expliqué l'organisation affirmant, dans ce cas, que cela laisserait le commerce mondial bien en deçà de sa trajectoire pré-pandémique.

Comme le rappelle l'OMC dans ses notes, le Baromètre du commerce des marchandises est conçu pour mesurer la dynamique et identifier les points de retournement de la croissance du commerce mondial.

Alain Bouthry

La blockchain, disruptive mais porteuse d'espoir

Réputée pour son pouvoir disruptif, la blockchain, qui ne cesse de s'emparer de la sphère financière à travers le monde, s'insinue encore doucement dans plusieurs autres secteurs de tous horizons. Pour bon nombre de spécialistes, cette technologie révolutionnaire de transfert et de transaction est, par définition, un gage de confiance et de transparence.

Si son concept est souvent associé au bitcoin, dont la première apparition remonte à 2009, la blockchain trouve, de nos jours, place dans un large éventail de secteurs et activités de l'économie mondiale, qui vont des fois au-delà de l'imagination, allant de la finance et des assurances jusqu'aux jeux en ligne, en passant par le luxe et les procédés d'emballage. D'ici 2025, 10% du PIB international serait géré par des plateformes blockchain, pré-

dit le Forum économique mondial (WEF).

Le Maroc y voit, entre autres, un palier pour réussir le pari de l'inclusion financière et une opportunité de promotion de l'innovation et la fintech. Mais que promet encore cette technologie qui a poussé l'écosystème financier mondial à innover et s'adapter, mais aussi et surtout à renforcer encore sa résilience ?

Force est de constater que sur les 170 fintech recensés en Afrique, environ 15%, c'est-à-dire 25 sociétés, se trouvent au Maroc et en Tunisie, selon le dernier rapport sur la stabilité financière de Bank Al-Maghrib.

De même, le Maroc figure parmi les pays qui constituent un "écosystème Fintech Emergent", autrement dit, un pays "où les autorités publiques et financières affichent un soutien renforcé à l'utilisation des technologies financières", à en croire le même rapport.

Pour Badr Bellaj, expert en blockchain, le Maroc semble "bien préparé" pour la blockchain, faisant référence à plusieurs acteurs privés et publics qui, conscients de son importance, ont pu accumuler ces dernières années une expérience dans l'usage et l'implémentation de cette technologie via "des expérimentations internes".

"Je pense que le climat au Maroc est favorable pour la blockchain, comme le reflète la réalisation de plusieurs projets à base de cette technologie... Une donnée qui peut aider à accélérer l'instauration d'une blockchain nationale", déclare-t-il à la MAP.

De l'avis de M. Bellaj, auteur du livre "Blockchain By Example", paru en 2018, la blockchain "peut servir à résoudre, à différents ni-



veaux, les problèmes de plusieurs secteurs de notre économie". Une telle technologie pourrait, à titre d'exemple, fournir une solution efficace pour lutter contre la fraude ou pour simplifier les processus existants dans le secteur financier, dont le KYC/AML (connaissance du client/procédé anti-blanchiment d'argent), les lettres de crédit, la gestion des titres... Elle pourrait même servir la mise en place d'une monnaie nationale CBDC (Central Bank Digital Currency) ou monnaie numérique de la banque centrale qui "ne peut que bénéficier à notre économie", ajoute-t-il. Selon la BRI, les monnaies numériques de la banque centrale "pourraient servir de nouveau moyen de paiement sûr, digne de confiance et largement accessible", argue-t-il.

Mieux encore, la blockchain pourrait améliorer l'image du "Made in Morocco" à l'échelle mondiale et fournir un avantage concurrentiel. Comment ? Dans le secteur de l'export et la chaîne logistique, la blockchain, explique M. Bellaj, est un moyen très efficace en termes de traçabilité, d'amélioration du contrôle

de la qualité, et de garantie contre la contrefaçon.

Toutefois, selon notre interlocuteur, l'instauration d'une blockchain nationale exige avant tout, la mise en place d'un cadre légal qui encadre les transactions via cette technologie. Sans un tel cadre, la blockchain "perdra sa force comme une technologie autonome et décentralisée", insiste M. Bellaj, qui est également Chief Technical Officer (CTO) d'une entreprise spécialisée dans la blockchain.

Quoique le concept de la blockchain reste difficile à appréhender, M. Bellaj le résume en un dispositif de pointe qui peut aider à "court-circuiter les intermédiaires, garantir la transparence et éviter les fraudes".

En termes plus précis, la blockchain est une technologie d'échange de données, décentralisée, qui permet "de digitaliser la confiance et assurer les échanges directs entre contreparties sans faire appel à des intermédiaires ou des parties centrales, mais plutôt elle fait appel à la décision collective basée sur l'historique partagé", explique notre interlocuteur.

Pour mieux illustrer, M. Bellaj cite l'exemple le plus connu actuellement, celui des crypto-monnaies où "un utilisateur peut envoyer de l'argent partout dans le monde sans passer par une banque ou des intermédiaires, mais directement à travers un réseau interdépendant et infalsifiable, ce qui réduit les délais et les coûts". S'agissant pertinemment des aspects inhérents à la régulation des crypto-actifs, Bank Al-Maghrib a organisé dans ce sens plusieurs réunions du groupe de travail inter-autorités sur les crypto-actifs composé notamment de l'Autorité marocaine du marché des capitaux, l'Office des changes et l'Agence du développement du digital.

Disruptive et difficilement compréhensible, la blockchain recèle incontestablement un énorme potentiel. Néanmoins, son implémentation requiert la mise en place d'un cadre adéquat et encadré pour le développement des technologies émergentes qui tiennent compte de la préservation de la stabilité financière mondiale et la protection optimale du consommateur et de l'entreprise.

Par Safaa Bennour (MAP)



Un palier pour réussir le pari de l'inclusion financière et une opportunité de promotion de l'innovation et la fintech

La production dans la construction en hausse de 4,0% dans la zone euro et de 2,9% dans l'UE

En juin 2020, un mois marqué dans de nombreux Etats membres par un certain assouplissement des mesures de confinement liées au Covid-19, la production dans la construction, corrigée des variations saisonnières, a augmenté de 4,0% dans la zone euro et de 2,9% dans l'UE, par rapport à mai 2020, selon les premières estimations d'Eurostat, l'office statistique de l'Union européenne. En mai 2020, la production dans la construction avait augmenté de 29,4% dans la zone euro et de 22,3% dans l'UE.

En juin 2020 par rapport à juin 2019, la production dans la construction a reculé de 5,9% dans la zone euro et

de 5,8% dans l'UE.

En juin 2020 par rapport à mai 2020 dans la zone euro, la production a augmenté de 4,5% pour le bâtiment et de 2,3% pour le génie civil.

Dans l'UE, la production a progressé de 3,2% pour le bâtiment et de 1,8% pour le génie civil.

Parmi les Etats membres pour lesquels les données sont disponibles, les plus fortes hausses de la production dans la construction ont été enregistrées en France (+12,0%), en Hongrie (+6,1%) et en Bulgarie (+4,7%). Les baisses les plus marquées ont été observées en Slovaquie (-7,1%), en Suède (-6,6%) et en Slovaquie (-4,9%).

En juin 2020 par rapport à juin 2019 dans la zone euro, la production a reculé de 6,6% pour le bâtiment et de 2,6% pour le génie civil.

Dans l'UE, la production a diminué de 6,2% pour le bâtiment et de 3,2% pour le génie civil.

Parmi les Etats membres pour lesquels les données sont disponibles, les plus fortes baisses de la production dans la construction ont été enregistrées en Slovaquie (-17,8%), en Hongrie (-15,7%) et en Slovaquie (-15,3%). Des hausses ont été enregistrées en Roumanie (+6,9%), en Allemagne (+1,4%), en Finlande (+1,2%) et aux Pays-Bas (+0,8%).





Colin Farrell méconnaissable dans le prochain Batman



C'est un dingue !

Une transformation impressionnante. Colin Farrell est le nouvel interprète du rôle du méchant dans le prochain Batman. Parmi les nombreux ennemis que le super-héros possède à travers le monde et l'histoire, Colin Farrell interprétera le pingouin, alias Oswald Cobblepot. Pour ce rôle précédemment incarné par Danny DeVito, dans la version de 1992, Colin Farrell a pris du poids mais aussi a dû subir de nombreuses heures de maquillage. Un travail de transformation physique qui a demandé à l'acteur beaucoup de travail en plus de l'interprétation gestuelle et verbale, et que les fans ont déjà pu entrevoir dans la bande-annonce du film dévoilée dimanche.

Son prédécesseur en est persuadé : Colin Farrell va être parfait dans ce rôle, notamment parce que c'est un habitué des transformations physiques.

Pour *The Lobster*, il avait accepté de prendre 21 kilos. "Il va être génial parce que c'est un grand acteur", a-t-il confié à nos confrères de *Collider*, rapportés par *Télé-Loisirs*. Et lorsque l'on demande à Colin Farrell s'il a été difficile de s'impliquer dans un tel projet... Comme beaucoup, l'univers de Batman et des méchants à qui il se confronte représente un véritable fantasme pour un acteur. "Faire partie de cet univers... Il y a certains mots qui font partie de mon lexique interne: Gotham City, Penguin, Joker, Batman, Bruce Wayne, Harvey Dent, toutes ces choses", a-t-il déclaré à GMA News Online.

C'est donc avec l'envie d'un fan qu'il s'est lourdement grîmé pour se glisser dans la peau de ce méchant : "La création de celui-ci, l'esthétique du personnage, a été amusant et je suis vraiment très excité de revenir et de

l'explorer", a-t-il ajouté avant de préciser que néanmoins son rôle allait demeurer secondaire : "Je n'ai pas grand chose à faire. Mais il y a quelques scènes savoureuses". D'autant plus savoureuses que c'est la première fois que Colin Farrell participe à un tel opus : "C'est quelque chose que je n'ai pas eu l'occasion d'explorer auparavant." Le film est prévue pour le début du moins d'octobre 2021.

Pour ceux qui ne connaissent pas Colin Farrell, c'est sa mère qui le pousse dès son jeune âge vers le milieu artistique, en le forçant à prendre des cours de danse. Il se cherche ensuite durant son adolescence entre une carrière sportive, une carrière de chanteur et une carrière d'acteur. Mais pour suivre les pas de son idole Al Pacino, Colin Farrell entre dans une école d'art dramatique à Dublin en Irlande, et ap-

paraît dès ses 20 ans dans des séries anglaises, puis quelques films. Le véritable parrain artistique de Colin Farrell s'appelle cependant Joel Schumacher. Le réalisateur lui donne en effet le rôle de Bozz, un jeune texan fougueux dans «*Tigerland*», et fait dès lors exploser sa carrière. N'hésitant pas à jouer dans le plus simple appareil, Colin Farrell offre de plus une belle performance qui lui permet d'être rapidement repéré par les plus grands. Steven Spielberg lui donne ainsi le rôle d'un flic chevronné, déterminé à arrêter Tom Cruise dans *Minority Report* et joue face à Bruce Willis (*Mission Evasion*) ou son idole Al Pacino (*La Recrue*). Les personnalités du métier louent son professionnalisme et les critiques félicitent son jeu dense : Colin Farrell entre tout droit dans la catégorie des jeunes acteurs doués sur lesquels Hollywood doit compter.

Timide redémarrage des salles de cinéma aux Etats-Unis



Les Etats-Unis ont connu leur premier vrai week-end de redémarrage des projections en salles, avec l'entrée en jeu des poids lourds AMC et Regal, mais les spectateurs ne sont revenus que timidement, alors que le pays enregistre encore plus de 40.000 nouveaux cas de coronavirus par jour.

Judi, le premier opérateur de salles des Etats-Unis, AMC, avait rouvert 100 cinémas, et compte en remettre en service 300 autres dans les deux semaines à venir. Son dauphin, Regal, a aussi rouvert vendredi plusieurs sites, mais n'a pas communiqué de chiffre agrégé. La troisième chaîne du pays, Cinemark, avait elle entamé un redémarrage progressif le 14 août et a accéléré ce week-end. Plusieurs Etats majeurs, en premier lieu à la Californie, New York et le New Jersey, n'ont néanmoins pas encore autorisé la réouverture des salles de cinéma et n'ont

pas donné de calendrier.

Lors de ce premier week-end test, le box-office nord-américain (Canada et Etats-Unis) a dépassé, pour la première fois depuis le 15 mars, les 5 millions de dollars de recettes aux guichets, selon le site spécialisé Box Office Mojo, à 6,6 millions. En temps ordinaire, les ventes de billets ne descendent que rarement en-dessous des 100 millions de dollars sur un week-end.

La première grosse production à avoir tenté une sortie après cinq mois d'arrêt a été "Enragé", thriller avec à l'affiche l'acteur néo-zélandais Russell Crowe, qui évoque le coup de folie d'un automobiliste frustré, transformé en prédateur. Mais bien que seul en scène, ou presque, le long métrage a dû se contenter de 4 millions de dollars de recettes au box-office nord-américain pour sa deuxième semaine d'exploitation, la première avec un parc de

salles conséquent (1.823), selon Box Office Mojo.

"Enragé" est le premier film à réaliser plus d'un million de dollars aux Etats-Unis et au Canada en un week-end depuis mars.

Signe de l'hésitation des spectateurs à retourner dans une salle fermée, le cabinet spécialisé Exhibitor Relations a relevé que les cinq premiers sites en terme de ventes de billets ce week-end étaient tous des drive-ins, cinémas en plein air où l'on reste dans son véhicule durant la projection. Avant le redémarrage, l'association américaine des exploitants de salles (NATO) avait publié vendredi un protocole sanitaire qui concerne 2.600 sites et 30.000 salles. Il prévoit notamment le port du masque obligatoire, la distanciation sociale, sauf pour les personnes venues ensemble, et un système de ventilation en état de fonctionnement.

Ahmed Badouj tire sa révérence



L'artiste Ahmed Baddouj, une figure de proue du septième art amazigh au Maroc, s'est éteint samedi matin, à l'âge de 70 ans, des suites de son infection au coronavirus, apprend-on auprès de sa famille. Le défunt a été transporté d'urgence, jeudi dernier, à l'hôpital provincial d'Inezgane avant d'être évacué vers l'hôpital régional Hassan II d'Agadir, suite à une aggravation de son état de santé. Né en 1950 à Mesguina dans le village de Ifrkhs, Ahmed Badouj a été à la fois un acteur, réalisateur, scénariste et homme de théâtre. Le défunt débute sa carrière au théâtre (en langue arabe) en 1978, puis il intègre la première troupe théâtrale amazighe "Tifawin" (lumières) fon-

dée en 1985 par Lahoucine Bouizgaren. Il a écrit de nombreux scénarios et de nombreuses pièces de théâtre dont la plus connue "Tagodi" (Le chagrin), une des premières pièces jouée par la troupe Tifawin dans les années 1980, et qui sera adaptée en 1995 en vidéo par Ahmed Badouj. En 1992, il incarne le rôle d'Idder dans le premier film amazigh "Tanghart N'ourgh" (La femme en or) de Lahoucine Bouizgaren.

Sous la direction d'un autre pionnier du cinéma amazigh, Mohamed Mernich, il réalise plusieurs films, dont "Asnane n Tayri" avec l'actrice Zahia Zahiri et dans lequel, il a également tenu un rôle, "Argaz igan Argaz", une comédie avec Abderhmane Ait Elhafed (Agzoum),

puis le film "Arfoufen" une production de Mzouda Vision avec Mohamed Benhammou.

Avec Warda Vision, la société de production de Larbi Altit devenue Warda Production, il tourne "Tiyiti N'wadan", un drame en deux parties, dans lequel, on le retrouve aux côtés de Ahmed Nassih et Abdellatif Atif, deux acteurs issus de la troupe de théâtre "Tifawin". Plus récemment, il apparaît au petit écran dans la série de télévision "Tigmi Mkourn", Sitcom réalisée par Abdelaziz Oussaih et produite par Warda Production aux côtés d'autres acteurs de renom tels que Lahoucine Bar-daouz, Abdellatif Atif et Mbark El Aattach.

Bouillon de culture

Lori Loughlin

"Je comprends que j'ai contribué à exacerber les inégalités" et "je ferai tout pour me racheter": l'actrice américaine Lori Loughlin a fait son mea culpa vendredi après avoir écopé de deux mois de prison pour avoir fait partie de riches parents ayant payé pour garantir l'entrée de leurs enfants dans des prestigieuses universités.

Dans ce vaste scandale révélateur des inégalités du système universitaire américain, elle était avec l'actrice Felicity Huffman ("Desperate Housewives") la figure la plus célèbre. "Je suis sincèrement et profondément désolée", a déclaré Lori Loughlin, les larmes aux yeux, lors de l'audience devant le juge fédéral de Boston qui a fixé sa peine. "Je crois en Dieu et en la rédemption, et je ferai tout ce qui est en mon pouvoir pour me racheter".

L'actrice de 56 ans, dont la carrière a été stoppée net par cette affaire, a assuré avoir tiré les leçons de l'"affreuse décision" qui l'a conduite, avec son mari, à verser 500.000 dollars à un intermédiaire pour garantir l'admission de leurs deux filles à l'université de Californie du Sud (USC). Ils s'étaient mis d'accord avec le cerveau de l'opération, William Singer, pour que leurs filles soient présentées comme de bonnes recrues pour l'équipe d'aviron de l'université, bien qu'elles ne pratiquent pas ce sport. En plus de sa peine de prison, elle devra s'acquitter de 150.000 dollars d'amende et se soumettre à deux ans de liberté surveillée et 100 heures de travaux d'intérêt général.



"Notes et articles", nouvel ouvrage de Tahar Touil



"Notes et articles en société, connaissance et médias" est le nouvel ouvrage que vient de publier l'écrivain marocain Tahar Touil. Cette publication est le sixième livre de la série "lecture citoyenne" éditée par le Cercle de la pensée marocaine (CPM) à Fès. Le livre, dont la couverture est un tableau de l'artiste syrien Moaffak Makhoul, renferme des petits articles concis s'apparentant à des "capsules" que l'auteur avait publiées de la moitié des années 1990 au début 2014 dans des médias marocains et arabes. Un travail d'adaptation et d'ajustement a été opéré par l'écrivain pour que les articles puissent être regroupés dans un livre, sans pour autant altérer la structure et le contenu. "La lecture permet de saisir un moment donné qui risque de s'échapper à jamais entre les doigts de l'écrivain, lequel ne peut se contenter de chasser l'instant éphémère, mais doit puiser dans le fonds des faits, des sentiments et des caractères selon sa propre vision", écrit-il dans la préface du livre.

Tahar Touil compte à son actif nombre de publications, dont "Lissane Alhal" (Tanger, 1998), "théâtre individuel dans le monde arabe" (Sharjah, 2015) et "Maraya Annafs" (Tétouan, 2019).

Au-delà de la déception *Une première judiciaire au Liban*



La gestion de la tragédie du 4 août a confirmé à quel point le besoin de justice demeure criant au Liban.

Dès les premiers jours, la cacophonie judiciaire s'est ainsi ajoutée à l'incurie et à la confusion des autorités, qui ont laissé la société civile en première ligne dans l'aide aux victimes et au déblaiement des dégâts.

Tout cela traduit un vague sentiment de déjà-vu, dénotant le même état de désordre institutionnel que lors de l'attentat dans lequel a trouvé la mort l'ancien Premier ministre Rafic Hariri ainsi que 21 autres personnes, le 14 février 2005. C'est ce crime terroriste que le Tribunal spécial pour le Liban (TSL) se chargeait de juger depuis le début, en 2014, du procès de cinq (puis quatre) accusés, tous affiliés au Hezbollah. C'est dire si ce verdict, rendu quinze ans après ce crime et deux semaines après le drame du 4 août, était

attendu. Et les déceptions qu'a pu susciter sa teneur (une condamnation et trois acquittements) chez de nombreuses parties sont sans doute à la hauteur de cette attente.

Avant même ce jugement, nombreux sont ceux qui voyaient déjà dans cette instance la manifestation d'une « justice sélective ». A la sortie de la guerre civile, une amnistie a effectivement blanchi les responsables des pires atrocités, tandis qu'étaient exclues de la clémence les attaques contre les figures politiques et religieuses. En 2005, une logique similaire semble l'emporter : les victimes lambda des multiples déchaînements de violence post-guerre ne pouvant espérer la même considération juridictionnelle que l'ancien Premier ministre assassiné.

Modus operandi

Et pourtant, il s'agit d'examiner les apports considérables

rendus par les travaux du TSL. Notamment au regard de l'appréciation des éléments de preuve présentés. Comme le spécifie la version résumée du jugement : « La Chambre de première instance ne détermine pas (...) si les accusés sont "coupables" ou "innocents", mais (...), conformément aux principes du droit international des droits de l'Homme, elle n'est tenue que de déterminer leur culpabilité au-delà de tout doute raisonnable » (§41). L'acquittement de trois des quatre accusés faute de preuves concluantes dénote l'attachement des magistrats à ces règles.

En prononçant la culpabilité de Salim Ayache, les juges ont ainsi identifié nommément l'une des personnes impliquées dans le complot terroriste. Il fut également établi qu'il était un partisan du Hezbollah (§57) et que « la Syrie et le Hezbollah auraient pu avoir des raisons d'éliminer M. Hariri et certains de ses alliés politiques » (§57). Les

juges ont estimé ne pas pouvoir « ignorer le contexte (politique et historique) de l'attaque comme étant un mobile possible » (§55), tout en reconnaissant que « les éléments de preuve ne permettent pas d'établir de manière affirmative qui les a menés à assassiner M. Hariri » (§502).

Ainsi, si la cour n'a pas engagé la responsabilité du leadership du parti de Dieu dans l'affaire, c'est avant tout par manque de preuves, auquel l'altération de la scène du crime dès le soir même de l'attentat par les autorités libanaises (§85) n'est pas étrangère.

En revanche, le jugement relève le très haut degré d'organisation et de discipline des personnes impliquées dans l'attentat, lequel « souligne l'implication (...) de personnes ayant un point commun tel que l'appartenance à une organisation (...) soudée dans laquelle des agents de confiance se voient déléguer des tâches particulièrement sensibles » (§497).



Les enquêteurs, libanais comme internationaux, ont dû faire face à des obstacles monumentaux, dont le sacrifice du capitaine Wissam Eid assassiné en janvier 2008 – une affaire jamais élucidée par la justice libanaise – pour avoir brillamment mis au jour des indices cruciaux avec son étude des réseaux de télécommunications. Ces efforts ont permis de percer le modus operandi de l'attaque terroriste, ce qui constitue en soi une issue spectaculaire, et désormais connue au regard de tous. Selon le jugement, « dix individus ou plus étaient impliqués dans le complot criminel » (§475), sachant qu'au moins 63 personnes étaient impliquées d'une manière ou d'une autre. Ils établissaient le contact au moyen de mobiles aux lignes prépayées, liées à de fausses identités, et organisés en réseaux de communication voulus secrets.

Ainsi, le principe de colocalisation des différents appareils mobiles a permis d'épingler Salim Ayache dans son « rôle central et leader dans l'exécution de l'attaque » (§553). Ce fil d'Ariane sans lequel

il n'y aurait aucune preuve le liant à l'explosion » (§543) constitue un précédent en matière de reconnaissance de cyberpreuves pour confondre les intentions criminelles d'un accusé.

Or le simple fait de lever de nombreuses zones d'ombre sur une attaque terroriste d'une telle sophistication tout en aboutissant à une condamnation constitue, en matière d'assassinat politique, une première dans l'histoire du Liban. En sus, cette condamnation apporte un début de reconnaissance aux souffrances des victimes dont la Chambre a rappelé la nécessité d'attribution de compensations.

Leçons

D'une certaine manière, ce jugement apporte donc aussi une pierre utile au puissant mouvement de redevabilité qui anime toutes les victimes au Liban, particulièrement depuis la catastrophe du port de Beyrouth. Il y va de l'intérêt national de sortir de la hiérarchisation des victimes pour construire les ou-

tils mettant fin à l'impunité.

Ce premier verdict apporte également des leçons de poids sur le plan du contre-terrorisme, dans une région sclérosée par ce fléau. Le modus operandi révélé a mis en lumière des failles monumentales dans le dispositif sécuritaire libanais. Qu'il s'agisse des faits établis (la surveillance, les canaux de communication, les moyens financiers farameux, etc.) ou non (par exemple l'acquisition des explosifs ou l'identité du kamikaze) par la Chambre de première instance, les Libanais sont en droit de savoir si ces défaillances structurelles ont été résolues, les auteurs n'ayant jamais été inquiétés, ni même soupçonnés.

Par ailleurs, le mandat du TSL inclut aussi trois autres cas appelés à être jugés, à savoir l'assassinat de Georges Haoui, le 21 juin 2005, et les tentatives d'assassinat contre Marwan Hamadé le 1er octobre 2004 et Élias Murr le 12 juillet 2005. Il n'est pas non plus exclu que le procureur fasse appel de l'acquiescement des trois autres accusés de l'affaire Hariri, à condition toutefois de pouvoir

entrer en possession d'éléments nouveaux et d'avoir l'opportunité de pouvoir remonter la piste des commanditaires, grands absents du premier procès.

En attendant, il est de la responsabilité des autorités libanaises de tout mettre en œuvre pour arrêter Ayache. Sans véritable effort, les officiels libanais risquent de s'attirer des sanctions internationales, notamment américaines.

Dans ce contexte politique et judiciaire, le Hezbollah se confronte à un casse-tête pour tenter de limiter l'impact de cette épée de Damoclès. Fils et héritier politique de l'ancien Premier ministre assassiné en 2005, Saad Hariri pourrait, lui, y voir une brèche lui permettant de remonter en selle après une série de déconvenues qui ont manqué de le propulser hors du jeu politique libanais.

Par Karim EL-MUFTI
Enseignant-chercheur libanais
en sciences politiques et droit
international, directeur de la
Clinique juridique des droits
de l'Homme à l'Université
La Sagesse.

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTÉRIEUR
PROVINCE
DE CHICHAOUA
CERCLE DE MEJJAT
CAIDAT MZOUA –
ZAOUIA-NAHLIA
COMMUNE
ZAOUIA-NAHLIA
AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT N° 08/2020

Le 22/09/2020 à 11heures, il sera procédé dans le bureau du président de la commune Zaouia-Nahlia à l'ouverture des plis relatif à l'appel d'offres sur offres de prix pour : EXTENSION DE RÉSEAU BT POUR LA DESSERTE DES FOYERS AU DOUAR IDAZEN LMAKINA

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau technique de la Commune Zaouia-Nahlia. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 75 000,00 dhs (soixante quinze mille dirhams). L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 2.399.617,68 dhs (Deux millions trois cent quatre vingt dix neuf mille six cent dix sept dirhams et soixante huit centimes) (Dont 565.808,28 dhs cinq cent soixante cinq mille huit cent dix dirhams et vingt huit centimes représentant frais prestation O.N.E.E (Branche: Electricité)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du Décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :
- Soit envoyer leurs plis par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau d'ordre de la commune.
- soit les présenter par voie électronique conformément à l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n° 20-14 du 04/09/2014 relative à la dématérialisation de la procédure des marchés publics.
- Soit les remettre au président de la consultation d'appel

d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis. Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation.

REMARQUE : - Une copie certifiée conforme à l'originale de qualification et de classification des entreprises de bâtiments et travaux publics sera demandée, le secteur de l'activité concernée la classe minimale et la qualification exigés sont :

Secteur : Classe 3 :

Qualification : J 6

N° 6588/PA

Royaume du Maroc
Ministère de L'Équipement
du Transport et de l' Eau
Direction Provinciale
de Mohammedia
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
N°20/2020 réservé
au P.M.E (Petites et
Moyennes Entreprises)

Le 22/09/2020 à 10 Heures, il sera procédé dans les bureaux de Monsieur le Directeur Provincial de l'Équipement, du Transport, de la Logistique et de l'Eau de Mohammedia sis à 14 Avenue des FAR Mohammedia à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres des prix pour : Travaux d'achèvement de construction des fossés bétonnés sur la RP3313 du PK0+000 au PK9+000. Dans la Préfecture de Mohammedia (Plan de campagne 2020).

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau des marchés de la Direction Provinciale de l'Équipement, du Transport, de la Logistique et de l'Eau de Mohammedia, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics (www.marchespublics.gov.ma).

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de Cinq-mille quatre cent dirhams (5400,00Dhs).

L'estimation des couts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de :

Trois cent soixante et un mille deux cent dirhams, zéro centimes TTC (361200,00dhs).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du dé-

cret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :
Soit envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;

• Soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau des marchés de la Direction provinciale de l'Équipement, du Transport et de la Logistique et de l'Eau de Mohammedia à l'avenue des FAR Mohammedia. • Soit les remettre au président de la commission d'Appel d'Offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

• Soit le dépôt des plis et des offres des concurrents peuvent être effectués par voie électronique dans le portail des marchés publics.

- Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du règlement de consultation.

Pour les entreprises installées au Maroc :

Produire la copie certifiée conforme à l'original du certificat de qualification et de classification
Secteur : B. Qualifications exigées : B3. Classe : 5

Pour les entreprises non installées au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par l'article 9 du règlement de consultation.

N° 6589/PA

Royaume du Maroc
Ministère de la Culture
de la Jeunesse et des Sports
Département de la Culture

Direction Régionale
Région Casablanca-Settat
Direction Provinciale Settat
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT

N° 05/CST /2020 du
22/09/2020 à 10 H 30 Min
(SEANCE PUBLIQUE)
Non Réservé à la Petite
et Moyenne Entreprise

Le Mardi 22 Septembre 2020 à 10 H 30 min, il sera procédé, dans les bureaux de la Direction provinciale à Settat du ministère de la Culture et de la jeunesse et des sports-département de la culture région Casablanca-Settat, sis au quartier administratif Iagnanit Settat, à l'ouverture des plis relatifs à l'Appel d'Offres sur offres de prix pour :

TRAVAUX D'INSTALLATION DES EQUIPEMENTS TECHNIQUES AU CENTRE CULTUREL BENSILMANE

PROVINCE DE BENSILMANE (LOT UNIQUE).

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau du chef Service des Affaires administratives, Financières et culturelles de la Direction provinciale de la Culture à Settat, sis au quartier administratif Iagnanit Settat, il peut être téléchargé à partir du portail des marchés publics : <http://www.marchespublics.gov.ma>.

Le cautionnement provisoire est fixé à : cent mille dirhams (100 000,00 DHS).

L'estimation du coût des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de :

CINQ MILLION QUATRE MILLE CENT CINQUANTE HUIT DIRHAMS ET SOIXANTE QUATRE CENTIMES TOUTES TAXES COMPRISES (5 004 158.64 DHS TTC).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29, 31 et 148 du décret n° 2-12-349 du 8 Joumada I (20 mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception à l'adresse précitée.

- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau précité. - Soit les remettre, au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis. - Soit les déposer par voie électronique au portail des marchés publics ;

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du règlement de la consultation

Les concurrents installés au Maroc devront fournir une copie légalisée (certifiée conforme à l'original) du certificat de qualification et de classification:

Il est exigé pour le présent appel d'offres le secteur, la classe Minimale et les qualifications suivantes :

SECTEUR : K
CLASSE : 1. QUALIFICA-

TIONS EXIGÉES : K 2 et K 3
Les entreprises non installées au Maroc doivent fournir le dossier technique :

- Note indiquant les moyens humains et techniques du concurrents est mentionnant éventuellement, le lieu, la date, la nature et l'importance des prestations à l'exécution desquelles le concurrent a participé et la qualité de sa participation.

- Les attestations ou leurs copies certifiées conformes à l'original délivrées par les maîtres d'ouvrage publics ou privés ou par les hommes de l'art sous la direction desquels le concurrent a exécuté les dites prestations.

Chaque attestation précise notamment la nature des prestations, leur montant et l'année de réalisation ainsi que le nom et la qualité du signataire et son approbation.

- Les prospectus et les documents techniques seront déposés au bureau d'ordre de la Direction Provinciale de la Culture à Settat Région Casablanca-Settat, sis au quartier administratif Iagnanit Settat: le, Lundi 21 Septembre 2020 avant 16h 30 min date limitée.

N° 6590/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE, DES MINES ET DE L'ENVIRONNEMENT
DÉPARTEMENT
DE L'ENVIRONNEMENT
AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERTS SUR OFFRE DE
PRIX N°04/LNESP/2020

Réservé aux Petites et Moyennes Entreprises, coopératives, union de coopératives et auto-entrepreneurs Nationaux

Le 24/08/2020 à 10h, il sera procédé à la salle de réunion du Laboratoire National des Etudes et de Surveillance de la Pollution relevant du Département de l'Environnement/Ministère de l'Énergie, des Mines et de l'Environnement ; sis à Avenue Mohammed Ben Abdellah Erregragui, Madinat Al Irfane, Agdal-Rabat, à l'ouverture des plis relatif à l'Appel d'Offres sur offres de prix

n°04/LNESP/2020, pour l'achat des fournitures de Laboratoire profit du Laboratoire National des Etudes et de Surveillance de la Pollution, à Rabat, en lot unique.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré dans le bureau du secrétariat du Laboratoire National des Etudes et de la Surveillance de la Pollution, sis Avenue Mohammed Ben Abdellah Erregragui, Madinat Al Irfane, Agdal- Rabat. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma

Le montant du cautionnement provisoire est fixé à 10 000,00 DHs (dix mille dirhams).

L'estimation est fixée à un montant de 272 988,00 (deux cent soixante-deux mille neuf cent quatre-vingt-huit) DH TTC.

Le contenu ainsi que la présentation et le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret n°2.12.349 du 8 Joumada Ier 1434 (20 mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

1. Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;

2. Soit déposer, contre récépissé, leurs plis au secrétariat du Laboratoire National des Etudes et de Surveillance de la Pollution, sis Avenue Mohammed Ben Abdellah Erregragui, Madinat Al Irfane, Agdal- Rabat ;

3. Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis. 4. Soit les transmettre par voie électronique conformément aux dispositions de l'arrêté du Ministre de l'Économie et des Finances n°20-14 du 8 kaada 1435 (4 septembre 2014) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du règlement de la consultation.

N° 6592/PA

المملكة المغربية
وزارة الداخلية
عمالة إقليم شيشووة
دائرة شيشووة
قيادة المسعدات
جماعة سيدي محمد الدليل

اعلان عن اجراء امتحان الكفاءة المهنية
(خاص بموظفي الجماعة الترابية لسيدي محمد الدليل)

يعلن رئيس المجلس الجماعي لسيدي محمد الدليل عن اجراء امتحان الكفاءة المهنية الخاصة بالموظفين العاملين بالجماعة والمستوفين للشروط النظامية المطلوبة ، وذلك بمقر الجماعة وفق الجدول اسفله.

الامتحان المهني	الشروط النظامية	عدد المناصب الممتحن في شأنتها	السنة المعنية	نوبة (تاريخ اجراء الامتحان)	اخر اجل لإيداع الترشيحات
مساعد اداري الدرجة التكنية السابعة	06 سنوات من الخدمة الفعلية بصفة مساعد اداري من الدرجة الثالثة السلم 6	01	2020	21 شتنبر 2020	14 شتنبر 2020
مساعد تقني الدرجة التكنية السابعة	06 سنوات من الخدمة الفعلية بصفة مساعد تقني من الدرجة الثالثة السلم 6	01	2020	21 شتنبر 2020	14 شتنبر 2020

تودع طلبات الترشيح بمصلحة الموظفين بالجماعة مقابل وصل إيداع وذلك داخل اجل اقصاه 14 شتنبر 2020.

N° 6593/PA

ROYAUME DU MAROC
Ministère de la Santé
المركز الاستشفائي الجامعي ابن رشد
Centre Hospitalier Universitaire Ibn Rochd
مستشفى ابن رشد
Hôpital Ibn Rochd

المملكة المغربية
وزارة الصحة
CHU

AVIS DE VENTE
N° 1/2020 Hôpital Ibn Rochd

Le 24/09/2020 à 10 heures, il sera procédé, dans la Salle de Réunion de la Direction de l'Hôpital Ibn Rochd à 1 rue des hôpitaux à LA VENTE DU MATERIEL REFORME DIVERS

Le dossier de la vente peut être retiré auprès de Secrétariat du Médecin Chef de l'Hôpital Ibn Rochd

Il est prévu une visite des lieux à l'Hôpital Ibn Rochd le 16/09/2020 à 10 heures.

Cette visite sera sanctionnée par un Procès Verbal qui sera présenté au service du patrimoine et de la maintenance deux jours ouvrables avant la séance d'ouverture des plis.

Les concurrents peuvent :

- soit déposer contre récépissé leurs plis au Secrétariat du Médecin-Chef à l'adresse précitée.
- soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au Secrétariat du Médecin Chef de l'Hôpital Ibn Rochd
- Soit les remettre au président de la commission de vente au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

N° 6591/PA

ESPACE FINANCE SARL
CABINET D'AUDIT ET
D'EXPERTISE COMPTA-
BLE 204, BD Emile Zola Rce
Al Karam Bureau N°2 Belvé-
dère - Casablanca
Tél : 0522 40 06 92
Fax : 0522 40 05 43
Sté TOTAL CITERNE
SARL Au capital
de 100 000,00 dhs
Siège social : LOT N°8, LO-
TISSEMENT SALMA TIT
MELLIL - CASABLANCA
Aux termes d'un procès-verbal
de l'assemblée générale
extraordinaire en date du
04/08/2020, il a été décidé ce
qui suit :
- Augmentation du capital so-
cial de 100 000,00 dhs à 1 000
000,00 de dhs,
- Modification statutaire cor-
relative,
Le dépôt légal a été effectué
au tribunal de commerce de
Casablanca en date du 17
Août 2020 sous nu-
méro 743284.

N° 6575/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTRE DE L'EQUIPE-
MENT, DU TRANSPORT,
DE LA
LOGISTIQUE
ET DE L'EAU DIRECTION
PROVINCIALE DE
MOHAMMEDIA
AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT N°19/2020

Le 17/09/2020 à 10 Heures,
il sera procédé dans les bu-
reaux de Monsieur le Direc-
teur Provincial de
l'Équipement, du Transport,
de la Logistique et de l'Eau
de Mohammedia sis à 14 Avenue
des FAR Mohammedia à
l'ouverture des plis relatifs à
l'appel d'offres sur offres des
prix pour : Contrôle de qualité
des travaux de signalisation
horizontale, verticale et glis-
sières de sécurité du réseau
roulier relevant de la
DPETLE de Mohammedia,
Préfecture de Mohammedia.
Le dossier d'appel d'offres
peut être retiré au bureau des
marchés de la Direction Pro-
vinciale de l'Équipement, du
Transport, de la Logistique et
de l'Eau de Mohammedia, il
peut également être télé-
chargé à partir du portail des
marchés publics (www.mar-
chespublics.gov.ma).
Le cautionnement provisoire
est fixé à la somme de Mille
dirhams(1000,00dhs).
L'estimation des couts des
prestations établie par le maitre
d'ouvrage est fixée à la
somme de : Soixante-douze
mille trois cent dirhams,zéro
centimes TTC (72300,00dhs
TTC).

Le contenu, la présentation
ainsi que le dépôt des dos-
siers des concurrents doivent
être conformes aux disposi-
tions des articles 27,29 et 31
du décret n° 2-12-349 relatif
aux marchés publics.
Les concurrents peuvent :
• Soit envoyer par courrier
recommandé avec accusé de
réception au bureau précité;
• Soit déposer contre récé-
pissé leurs plis au bureau des
marchés de la Direction pro-
vinciale de l'Équipement, du
Transport de la Logistique et
de l'Eau de Mohammedia à
l'avenue des FAR Moham-
media
• Soit les remettre au prési-
dent de la commission d'Ap-
pel d'Offres au début de la
séance et avant l'ouverture
des plis.
• Soit le dépôt des plis et des
offres des concurrents peut
être effectués par voie

électronique dans le portail
des marchés publics
- Les pièces justificatives à
fournir sont celles prévues
par l'article 8 du règlement de
consultation.
Pour les entreprises installées
au Maroc:
Produire la copie certifiée
conforme à l'original du cer-
tificat de qualification et de
classification
Catégorie : 4
Activité : CQ
Qualification:CQ16 et CQ17
Pour les entreprises non in-
stallées au Maroc doivent
fournir le dossier technique
tel que prévu par l'article 8
du règlement de consulta-
tion.

N° 6576/PA

* BRUCIATO *
CONSTITUTION

Suivant acte sous seing privé
en date du 27/07/2020, enre-
gistré à Casablanca le
03/08/2020, il a été établi les
statuts d'une société ayant les
caractéristiques suivantes :
DÉNOMINATION : * BRU-
CIATO *. SARL A.U
OBJET : RESTAURATION ET
LIVRAISON DES REPAS.
SIEGE SOCIAL : 144 Rue
Med Smiha, Résidence Jaw-
harate Med Smiha, 6ème
étage Appt n°35 Casablanca.
DURÉE : 99 ans
APPORTS : Il est fait apport à
la société d'une somme de
Dix Mille (10 000,00) dirhams,
divisé en Cent (100) parts so-
ciales de Cent (100) dirhams
chacune.
ASSOCIES :
* M. Mohamed Mamoune
GHAIITI 100
parts sociales
GERANCE : M. Mohamed
Mamoune GHAIITI est
nommé gérant de la société
pour une durée indéterminée
avec tous les pouvoirs de
gestion.
DEPOT LEGAL
Le dépôt légal a été effectué
au greffe du Tribunal de
Commerce de Casablanca, le
17/08/2020 sous le numéro
743296 et RC 469413.

N° 6577/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Agriculture,
de la Pêche Maritime,
du Développement Rural et
des Eaux et Forêts
Direction Régionale
de l'Agriculture de
l'Oriental Oujda
AVIS DE CONSULTATION
ARCHITECTURALE
N° CA 01 /DRAO/2020
Le 28/09/2020 à 10 heures,
il sera procédé au siège de la
Direction Régionale de
l'Agriculture de l'Oriental à
Oujda à l'ouverture des plis
relative à L'AVIS DE
CONSULTATION ARCHI-
TECTURALE relatif à
Etudes architecturales et suivi
des travaux de construction
du Centre de Qualification
Agricole de TADDARAT,
Province de Guercif relevant
de la direction Régionale de
l'Agriculture de l'Oriental en
lot unique.
Le dossier de la consultation
architecturale peut être retire
au bureau de service de la lo-
gistique de la Direction Ré-
gionale de l'Agriculture de
l'Oriental à Oujda Bd LOU-
JIDI Moustapha, Route
AOUINTESSRAK BP 704
Oujda, il peut être également
téléchargé à partir du portail
du marché de l'état
www.marchespublics.gov.ma
-le budget prévisionnel maxi-

mum hors taxe pour l'exé-
cution des travaux à réaliser est
de : douze million six cent di-
rhams (12 600 000 .00 di-
rhams),
- le contenu, ainsi que la pré-
sentation des dossiers des
concurrents doivent être
conformes aux dispositions
des articles 100-101 et 102 du
décret n° 02-12-349 du 8 jou-
mada 1 1434 (20 Mars 2013)
relatif aux marchés publics.
Les architectes peuvent :
Soit déposer contre récépissé
leurs plis au secrétariat de la
Direction Régionale de
l'Agriculture de l'Oriental à
Oujda.
Soit les transmettre par voie
électronique dans les condi-
tions prévues à l'arrêté du
Ministre de l'Economie et Fi-
nances 14.20 du 4 septembre
2014
Soit envoyer, par courrier re-
commandé avec accusé de ré-
ception, au bureau précité
- soit les remettre au prési-
dent de la commission d'ap-
pel d'offres au début de la
séance et avant l'ouverture
des plis.
Les pièces justificatives à
fournir sont celles prévues
par l'article 06 du règlement
de Consultation.

N° 6578/PA

CONSTITUTION

Dénomination: «OMALIBY»
Sté S.A.R.L./A.U
Activité: Mécanicien Répara-
teur; Marchand Pièces Occa-
sion.
Adresse: Bd Banou Marine El
Aij Efg 1 N°9, Oujda.
Capital Social: 10.000,00 Dhs.
Gérant Unique: Mr ABDEL-
GHANI OMARI C.N.J I n°
LT800852.
R.C N°: 33613 à Oujda.
N° 6579/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'intérieur
Province de Settat
S.G/D.E

AVIS RECTIFICATIF DE L'APPEL D'OFFRES
OUVERT
N°05/BG/2020DU 15/09/2020 à 11 HEURES

Il est porté à la connaissance du public intéressé par
l'appel d'offres ouvert N°05/BG/2020du15/09/2020à
11heures, publié au journal« Libération » n°9094 du
19/08/2020 concernant lestravaux de construction de
deux logements pour les caïds de la 3ème annexe ad-
ministrative et du Caidat Mzamza à la ville de Settat-
Province de Settat,qu'il est rectifié comme suit au ni-
veau de la date d'ouverture des plis:
• Lire « le 15/09/2020»au lieu de« le
15/BG/2020».
Le reste est sans changement.

N° 6587/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'intérieur
Province de Settat
S.G/D.E

AVIS RECTIFICATIF
DE L'APPELD'OFFRES OUVERT
N°04/BG/2020DU15/09/2020
à 10 HEURES

Il est porté à la connaissance du public intéressé par
l'appel d'offres ouvert N°04/BG/2020du15/09/2020à
10 heures, publié au journal« Libération »n°9094 du
19/08/2020concernant lestravaux d'aménagement au
logement de fonction du Gouverneur de la Province de
Settat à la ville de Settat. qu'il est rectifié au niveau du
montant de l'estimation en lettrecomme suit:
• Lire « un million vingt huit mille six cent qua-
rante dirhams toutes taxes comprises »au lieu de« un
million vingt huit mille six quarante dirhams toutes
taxes comprises ».
Le reste est sans changement.

N° 6586/PA

MEDIACOMPT SARLAU
TRAVAU DE COMPTABI-
LITE CONSEIL JURIDIQUE
ET FISCAL
Mohammedia
Rue 31 N° 41 Kasbah
Constitution
Aux termes d'une acte S.S.P
en date à Mohammedia le
06/05/2020, il a été établi les
statuts dont les caractéris-
tiques sont :
DÉNOMINATION : AI SYS-
TEMS SARLAU
OBJET : ELECTRIQUE (ENT
D'INSTALLATION)
SIEGE SOCIAL: KASBAH
RUE 31 N° 41 MOHAMME-
DIA
FORME JURIDIQUE : SO-
CIETE A RESPONSABILITE
LIMITEE ASSOCIE UNIQUE
CAPITAL : 100 000,00 DHS
DURÉE : 99 ans
GERANCE : ZAIRI MOU-
NIR
RC : 25849

N° 6580/PA

CABINET AL ISTICHARYA
CONSULTING -SARL-
BOUZNKA
Tél/Fax : 0537649573
GSM : 0668792975
Constitution

d'une S.A.R.L. AU
Aux termes d'un acte sous
seing privé en date du
20/07/2020, il a été établi les
Statuts d'une Société, dont les
caractéristiques sont les sui-
vantes :
Dénomination : " TMZA "
S.A.R.L.
Siège Social : N°7 MAGASIN
1 LOT AOUDI 1 BOU-
ZNIKA.
Les associes :
MR.ZAIM HASSAN, de na-
tionalité MAROCAINE, né le
1984, à MOUL EL BERGUI
SAFI. Titulaire de la CIN
N°BJ332266, demeurant à
RES AL BADR GH 9 IMM 81
N°13 AS S CASABLANCA.

MR.ZAIM ABDELHADI, de
nationalité MAROCAINE,
né le 01/07/1993, à MOUL
EL BERGUI SAFI. Titulaire de
la CIN N°BK278986, demeu-
rant à RES AL BADR GH 9
IMM 81 N°13 AS S CASA-
BLANCA.
Objet :
┆┆ TRANSPORT DE MAR-
CHANDISES POUR LE
COMPTE D'AUTRUI ;
┆┆ TRAVAUX DIVERS DE
CONSTRUCTION ;
Durée : 99 ans.
Capital social : 100.000,00
DHS.
Gérance : la société est gérée
par :
MR.ZAIM ABDELHADI
MR.ZAIM HASSAN
Dépôt légal : la société a été
immatriculée au registre de
commerce au Tribunal de
première instance de BENS-
LIMANE, Dépôt N°231

N° 6581/PA

CABINET AL ISTICHARYA
CONSULTING -SARL-
BOUZNKA
Tél/Fax : 0537649573
GSM : 0668792975
Constitution

Aux termes d'un acte sous

seing privé en date du
03/08/2020, il a été établi les
Statuts d'une Société, dont les
caractéristiques sont les sui-
vantes :
Dénomination :
" DYAF TRANS " S.A.R.L.
AU
Siège Social : N°9 RESI-
DENCE EL YASSAMINE,
BOULEVARDH HASSAN II,
ROUTE NATIONALE N°1
BOUZNKA.
Associé unique :
MR.AHBA NABIL, de nationalité
MAROCAINE, né le
28/01/1980, à KENITRA. Ti-
tulaire de la CIN n° C372204,
demeurant à MAGHRIB
ARABI B2 N°216 KENITRA.
Objet :
┆┆ TRANSFERT DE FONDS ;
┆┆ COMMISSIONNAIRE.
Durée : 99 ans.
Capital social : 100.000,00
DHS.
Gérance : la société est gérée
par : MR. AHBA NABIL
Dépôt légal : la société a été
immatriculée au registre de
commerce au Tribunal de
première instance de BENS-
LIMANE, Dépôt N°232

N° 6582/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTRE DE L'INTERIEUR
REGION MARRAKECH - SAFI
PROVINCE DE SAFI
CERCLE DE HRARA
CAIDAT SOUK AYIR
COMMUNE TERRITORIALE D'AYIR

AVIS DE REPORT D'APPEL D'OFFRES OUVERT
N° : 04 / 2020

IL est porte à la connaissance des concurrents inté-
ressés par l'appel d'offre n°4/2020 ayant pour objet :
l'aménagement des pistes de Douar Dabzba, Douar La-
kouassma-Meriem, Douar Ouled Amira et Douar
Lahmitate -Province de Safi
Paru dans le journal : - libération n° 9093 du 18-08-
2020
- Alltihad Allchtiraki n° 12.617 du 18-08-2020
Que la séance d'ouverture des plis prévue le 10-09-
2020 à 13 H 00 est reportée à la date du 17/09/2020 à 10
H 00

N° 6583/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTER DE L INERIEUR
PROVINCE D'IFRANE
SECRETARIAT GENERAL
SERVICE DES MARCHES

AVIS MODIFICATIF DE L'APPEL
D'OFFRES OUVERT
N° 09/2020/INDH

Il est porté à la connaissance du public et des
concurrents que la date d'ouverture des plis concernant
l'Appel d'Offres Ouvert N°09/2020/INDH relatif à :
L'acquisition de deux véhicules utilitaires pour Dar Ta-
damoune et Dar Al Amane « Province d'Ifrane » est mo-
difiée comme suit :

- Le 11/09/2020 à 10h 00mn
- Au lieu de
- 10/09/2020 à 10h 00mn

N° 6584/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTER DE L INERIEUR
PROVINCE D'IFRANE
SECRETARIAT GENERAL
SERVICE DES MARCHES

AVIS MODIFICATIF DE L'APPEL
D'OFFRES OUVERT N° 10/2020/INDH

Il est porté à la connaissance du public et des
concurrents que la date d'ouverture des plis concernant
l'Appel d'Offres Ouvert N°10/2020/INDH relatif à :
L'acquisition de deux véhicules de transport scolaire «
Province d'Ifrane » est modifiée comme suit :

- Le 11/09/2020 à 12h 00mn
- Au lieu de
- 10/09/2020 à 12h 00mn

N° 6585/PA

CONSTITUTION
Dénomination: Sté «AWLAD SOURIA»
Activité: Vente Voitures Occasionnaires.
Adresse: Lot Koulouch Hay Hassani N° 128 Oujda.
Capital Social: 10.000,00 Dhs.
Cogérants: Mr FARHAN KASEM CIN n° F009699F et Mr KHALIL MOHAMED F011829W.
R.C N°: 35419 à Oujda.
N° 6568/PA

FIDUCIAIRE CAFMA
RUE TRIPOLI N° 26
LAARY CHEIK
- NADOR -
TEL : 05.36.33.24.64
DEMISSION D'UN GERANT ET NOMINATION D'UN NOUVEAU GERANT UNIQUE

1- Aux termes de l'assemblée générale Extraordinaire du 07/07/2020 les associés de la STE BOURAADACAR SARL au capital de 500.000,00 DHS, sise a BD HOPITAL HASSANI N° 192 NADOR, ont décidé :
• Démission de M. JABIR BOUFARZA gérant de la société et nomination de M. BOU-RAADA MOHAMED titulaire de la CIN n° S731386 comme nouveau gérant unique.
• Pouvoirs à conférer.
2 - Dépôt légal effectué au tribunal de première instance de NADOR le 17/07/2020 sous le N° 1095.
N° 6569/PA

Royaume du Maroc
Ministère de la Santé
Direction Régionale

de la Santé
Région Rabat, Salé, Kénitra
Centre Hospitalier Régional de Rabat
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SUR OFFRES DE PRIX N°02/2020/CHRR (Séance publique)

Le 21/09/2020 à 10 Heures du matin, Il sera procédé à la salle des réunions du Centre Hospitalier Régional de Rabat à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offre ouvert sur offres de prix n° 02/2020/CHRR concernant la préparation des repas pour l'alimentation des malades et de personnel de garde du Centre Hospitalier Régional de Rabat sis, avenue Sidi Mohamed ben Abdellah El Aakari Rabat, et ses annexes Centre d'Hémodialyse sis, Hay Lahbas-Zenka 13 CYM Rabat et le Centre médical de proximité Youssoufia sis, Ongle Avenue GHOUNDAFA ET TRIK EL OULJA -Youssoufia-Rabat, en lot unique. Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau des marchés du Centre Hospitalier Régional de Rabat (CHRR) sis, avenue Mohamed ben Abdellah El Aakari Rabat. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat www.marchespublics.org.ma. Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : vingt Mille Dirhams (20 000,00 DH).
Estimation maximale : - Neuf Cent Trente Cinq Mille Dirhams Zéro Ct TTC (935 000,00 DH TTC)
Estimation minimale :

- Six Cent Trente-Deux Mille Cinq Cents Dirhams Zéro ct TTC (632 500,00DH TTC)
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.
Les concurrents peuvent :
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau des marchés de Centre Hospitalier Régional de Rabat ;
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit déposer les plis par voie électronique au portail des marchés publics.
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 6 du règlement de consultation

N° 6570/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTRE DE L'INTERIEUR
PROVINCE D'ESSAOUIRA
CERCLE D'AL HANCHANE C.T MEJJI
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 02/2020

Le jeudi 17 septembre 2020 à onze heures, il sera procédé dans le siège de la Commune Territoriale Mejji à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix pour la

réalisation des travaux de : Travaux de construction d'un château d'eau de 50m3 au douar chouaker relevant de la commune territoriale Mejji, province Essaouira.
Le maître d'ouvrage : la commune territoriale Mejji représentée par le président de son conseil communal.
Le dossier d'appel d'offres peut être retiré du bureau technique de la Commune Territoriale Mejji, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics WWW.marchespublics.gov.ma.
Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Six mille dirhams

(6.000,00dhs).
L'estimation des couts des travaux établie par le maître d'ouvrage est fixé à la somme de : Cent quatre vingt douze mille deux cent quatre vingt trois dirhams 80cts. (192 283,80 dhs TTC).
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret n° 2-12-349 du 8 june 2012 n° 2-12-349 du 8 june 2012 n° 1434 (20 mars 2013) relatif aux marchés publics.
Les concurrents peuvent :
- Soit envoyer leurs plis par courrier recommandé avec accusé de réception au

siège de la commune territoriale Mejji.
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau technique de la commune territoriale Mejji.
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit transmettre leurs offres par voie électronique via le portail des marchés publics.
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 10 du règlement de consultation.
N° 6571/PA



Avis de Consultations Architecturales

Le Mercredi 16/09/2020 à Partir de 10 H, Il sera procédé dans les bureaux du Directeur Provincial à Fès (12 Avenue Egypte V.N. Fès), à l'ouverture des plis des Architectes relatifs aux Consultations Architecturales suivantes :

N° de la Consultation Architecturale	Objet	Estimation des couts des Travaux en Dhs HT
83/2020	Etudes architecturales et suivi des travaux de construction du lycée collégial al houda 2 situé à la commune urbaine de zouagha et relevant de la direction provinciale à Fès	5 833 300,00 Dhs (Cinq Million Huit Cent Trente Trois Mille Trois Cent
84/2020	Eudes architecturales et suivi des travaux de construction du lycée qualifiant Fquih Lghazi Al Houseini situé à la commune urbaine de Sais et relevant de la Direction Provinciale à Fès	8 333 300,00 Dhs (Huit Million Trois Cent Trente Trois Mille Trois Cent
85/2020	Etudes architecturales et suivi des travaux d'extension des écoles : Tabari situé à la commune urbaine De Jan Ward Et Al Wiam Situé A La Commune Urbaine De Zouagha Et Sat., Sabati Situé à la commune urbaine de Sais et relevant de la Direction Provinciale à Fès	3 450 000,00 Dhs (Trois Million quatre Cent Cinquante Mille Dirhams)
86/2020	Etudes Architecturales et suivi des travaux de construction de l'école Al Izdirin situé à la commune urbaine de Zouagha et relevant de la direction provinciale à Fès.	5 542 000,00 Dhs (Cinq Million Cinq Mille
87/2020	Eudes architecturales et suivi des travaux d'extension de deux lycées collégiaux : Ibn Achir situé à la commune urbaine de Zouagha et Mouad Brouhali situé à la Commune Urbaine d'Oulja, et relevant de la direction provinciale à Fès.	1 950 000,00 Dhs (Un Million Neuf Cent Cinquante Mille Dirhams.)

Les dossiers de la Consultation peuvent être retirés auprès de la Direction Provinciale à Fès, Bureau des constructions scolaires, ils peuvent également être téléchargés à partir du portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 100, 101 et 102 du décret n°2-12-349 du (20 mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les Architectes peuvent :
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau d'ordre à la Direction Provinciale à Fès.
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.
- Soit les remettre au président du jury de la Consultation Architecturale au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues à l'article 5 du règlement de consultation architecturale.

N.B : Toute pièce exigée, non certifiée conforme à l'originale sera considérée nulle et non avenue.

N° 6573/PA

Avis rectificatif

Le MERCREDI 09/09/2020 à partir de 10 h, il sera procédé au siège de la Direction Provinciale à Fès(12 Avenue Egypte V.N. Fès), à l'ouverture des plis relatifs à l' appel d' offre ouvert sur offres de prix suivant :

N°	OBJET	CAUTION PROVISOIRE	ESTIMATION DES COUTS DES PRESTATIONS (TTC)	CATALOGUES
70 /2020	Achat de Fournitures informatiques et reprographie destinées aux établissements scolaires et aux services administratifs relevant de la Direction Provinciale à Fès, en lot unique.	Dix Mille Dirhams (10 000,00 DHS)	526 320,00 DHS Cinq Cent Vingt Six Mille Trois Cent Vingt Dirhams 00Cts.	catalogues , notices et prospectus exigés
71 /2020	Achat de Fournitures d'Enseignement destinées aux établissements scolaires relevant de la Direction Provinciale à Fès, en lot unique.	Dix Mille Dirhams (10 000,00 DHS)	739 603,27 DHS Sept Cent Trente Neuf Mille Six Cent Trois Dirhams 27 Cts	catalogues , notices et prospectus exigés

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré du service des affaires Administratives et financières (Bureau des marchés) à la direction provinciale de Fès, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics (www.marchespublics.gov.ma)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret 2.12.349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- soit envoyer leurs plis par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité;
- soit les déposer contre récépissé, dans le bureau d'ordre de la direction provinciale à Fès;
- soit les déposer par voie électronique, conformément à l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n 20-14 du 04/09/2014 relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics.
- soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les catalogues , notices et prospectus exigés par le dossier d'appel d'offres, doivent être déposés au siège de la direction provinciale à Fès au plus tard le jour ouvrable précédant le jour fixé pour l'ouverture des plis à 16h30min.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du règlement de consultation.

N.B : Toute pièce exigée non certifiée conforme à l'originale sera considérée nulle et non avenue.

N° 6574/PA



AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT

Il sera procédé au siège de la Direction Provinciale de Guelmim, le _____, à l'ouverture des plis d'appel d'offres ouvert relatifs aux.

N° AO	OBJET	LOTS	ESTIMATIONS DES COUTS DES PRESTATIONS TTC EN DHS	CAUTIONNEMENTS PROVISOIRE EN DHS	HEURE D'OUVERTURE DES PLS
35/EXP/2020/DPMNG	APPROVISIONNEMENT DES INTERNATS ET CANTINES SCOLAIRES DES ETABLISSEMENTS SCOLAIRES RELEVANT DE LA DIRECTION PROVINCIALE DE GUELMIM EN DENREES ALIMENTAIRES EN LOT UNIQUE : PAIN ET PATISSERIE		Min : 749 372,50 dhs septseptquarante neuf mille trois cent soixante douzedhs 50 cts Max: 1 249.167.50 DHS un million deux cent quarante-neuf mille cent soixante-sept Dhs 50 cts	12 000,00Dhs (Douze mille Dhs, 00 Cts.)	10H00

Les dossiers d'appel d'offres peuvent être retirés auprès du bureau des marchés au siège de la Direction Provinciale de Guelmim ou téléchargés à partir du portail des marchés publics de l'état : www.marchespublics.gov.ma.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau d'ordre de la Direction Provinciale de Guelmim ;
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
- Soit les remettre au Président de la Commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit les envoyer par voie électronique conformément à l'article 7 de l'arrêté du Ministre de l'économie et des finances n°:20-14 du 04/09/2014.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 7 du règlement de consultation.

Signé à Guelmim, le :

N° 6572/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
REGION GUELMIM
Oued NOUN
PROVINCE D'ASSA-ZAG
CONSEIL PROVINCIAL
D'ASSA ZAG
AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT N°07/2020/BP
 Le 16/09/2020 à 12 h 00 min, il sera procédé, au siège du Conseil Provincial d'Assa-Zag à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offre de prix, pour le lot unique : Acquisition de matériels des travaux de construction au profit de la Coopérative artisanale KASR TIRAF à Assa Zag. Le dossier d'appels d'offres peut être retiré à la Service du Budget et Marché du Conseil Provincial d'Assa Zag. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de Six mille dirhams 00 Cts (6 000,00 Dhs)
 L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de Cent soixante-huit mille neuf cent quarante-seize Dhs00 Cts TTC (168 996,00 Dhs TTC)
 Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doit être conformes aux dispositions des articles 27- 29 et 31 du décret n°2.12.349 du 8 Joumada I 1434 (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics.
 Les concurrents peuvent :
 - Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le Bureau du Budget et Marché du Conseil Provincial d'Assa Zag.
 - Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au nom de Monsieur Le Président du Conseil Provincial d'Assa-Zag.
 - Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
 - Soit par Soumission électronique au portail des marchés publics de l'Etat
 Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par règlement de la consultation.
N° 6558/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
REGION GUELMIM
Oued NOUN
PROVINCE D'ASSA-ZAG
CONSEIL PROVINCIAL
D'ASSA ZAG
AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT N°06/2020/BP
 Le 16/09/2020 à 11 h 00 min, il sera procédé, au siège du Conseil Provincial d'Assa-Zag à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offre de prix, pour le lot unique : Production et commercialisation d'huiles et produits naturels, médicinaux et aromatique au profit de la Coopérative BIO ZAG à Zag. Le dossier d'appels d'offres peut être retiré à la Service du Budget et Marché du Conseil Provincial d'Assa Zag. Il peut également être téléchargé à partir du portail des

marchés publics www.marchespublics.gov.ma
 Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de Quatre mille quatre cents dirhams 00 Cts (4 400,00 Dhs)
 L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de Cent vingt-huit mille quatre cents Dhs 00 Cts TTC (128 400,00 Dhs TTC)
 Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doit être conformes aux dispositions des articles 27- 29 et 31 du décret n°2.12.349 du 8 Joumada I 1434 (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics.
 Les concurrents peuvent :
 - Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le Bureau du Budget et Marché du Conseil Provincial d'Assa Zag.
 - Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au nom de Monsieur Le Président du Conseil Provincial d'Assa-Zag.
 - Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
 - Soit par Soumission électronique au portail des marchés publics de l'Etat
 Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par règlement de la consultation.
N° 6559/PA

CONSTITUTION DE LA SOCIETE SANITAIRE ASSIL S.A.R.L.AU
 Aux termes d'un acte s.s.p en date du 24/07/2020 à Casablanca, il a été constitué une société à responsabilité limitée à associé unique dont les caractéristiques sont les suivantes :
 I- DENOMINATION: «SANTITAIRE ASSIL» SARLAU.
 II- OBJET: Import, export et distribution de tous produits sanitaire.
 III- DUREE : 99 années
 IV- SIEGE SOCIAL : 56 Rue Ibn Ouannane Hay Smara Ain Sebaa, CASABLANCA V- CAPITAL: 100.000,00 DH divisé en 1000 parts sociales de 100 DH chacune, attribuées totalement à : M. Atef ZOUARI.
 VI- LA GERANCE : est nommé gérant de la société pour une durée illimitée :M. Atef ZOUARI titulaire de la carte de séjour N° BJ08574Y. Le dépôt légal a été effectué au Tribunal de Commerce de Casablanca, le 07/08/2020, RC N° 468471.
N° 6560/PA

SOCIETE ABOZAKICONS -SARLAU CONSTITUTION DE SOCIETE
 I - Aux termes d'un acte SSP à NADOR le 17/07/2020, il a été établi les Statuts d'une Société à responsabilité Limitée avec les caractéristiques suivantes : DENOMINATION : « SOCIETE ABOZAKICONS SARLAU. »
 OBJET : La société à pour objet l'exercice des travaux divers de construction .
 SIEGE SOCIALE : Le siège social est fixé à : HAY AL MATAR LOT AL IKHLASS-IMM.6- APP6 / Nador .
 DUREE : 99 années à compter du jour de la constitution définitive de la société.
 APPORTS : L'associé unique

à fait apport en nature et en numéraire de la totalité du capital social, soit :
 - Mme. CHAABANI FADMA 100.000 DHS
 TOTAL 100.000 DHS
 CAPITAL SOCIAL : 100.000 DHS divisée en 1000 parts de 100 DHS chacune intégralement libérées et détenues par L'associé unique.
 GERANCE : La Société est gérée et administrée par Mme. CHAABANI FADMA pour une durée illimitée.
 II - Le Dépôt Légal a été effectué au Tribunal de Première Instance de NADOR le 13/08/2020 Sous le n° 2795.
N° 6561/PA

Avis de constitution de société : Ema Shine Société à responsabilité limitée
 Au capital de : 100.000 Dhs
 Siège social: 3, Rue Oued Lahlou Hay Saada 63300 Berkane, Maroc.
 R.C numéro : 198 en date le 25 février 2020
 I. Aux termes d'un acte SSP (acte coutumier) à BERKANE en date du 25 février 2020 a été établi les statuts d'une société à responsabilité limitée dont les caractéristiques sont les suivantes :
 -Forme : SARL
 -Dénomination : Ema Shine
 -Objet : Vente en gros de produits cosmétiques .
 -Siège social : 3, Rue Oued Lahlou Hay Saada 63300 Berkane, Maroc.
 -Durée : 99 ans
 -Capital social : 100.000 Dhs
 -Les associés : Mohamed BELAICH Part sociale 800 titres d'une valeur nominale de 80.000 Dhs
 Meriem BELAICH Part sociale 200 titres d'une valeur nominale de 20.000 Dhs
 Soit au total 100.000 Dhs
 -Gérance: monsieur Mohamed BELAICH
 -Année sociale: 2020 /2021
 II. dépôt légal a été effectué au tribunal de première instance à Berkane le 11 juin 2020 sous le numéro 7171.
N° 6562/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
PROVINCE
DE MEDIOUNA
SECRETARIAT
GENERAL DBM
Avis d'Appel
d'offres ouvert
N° 10/2020/INDH
 Le 23/09/2020 à 10 H00, il sera procédé dans la salle de réunion du siège de la province de Médiouna, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix pour :
 Équipement du centre de réanimation à l'hôpital provincial de Mediouna –PROVINCE DE MEDIOUNA- en lot unique.
 Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau du secrétariat général de la province de Médiouna (division de budget et des marchés/service des marchés), il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma
 Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Huit mille dirhams (8 000,00 Dhs)
 L'estimation des couts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixé à la somme de quatre cent trente neuf mille trois cent vingt dh

(439.320,00 Dhs TTC)
 Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret n° 2.12.349 relatif aux marchés publics.
 Les concurrents peuvent :
 • Soit envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.
 • Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau du secrétariat général de la province de Médiouna (division de budget et des marchés/service des marchés).
 • Soit les transmettre par voie électronique au Maître d'ouvrage via le portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma.
 • Soit les remettre au Président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
 Les prospectus et les notices exigés par le dossier d'appel d'offres doivent être déposés dans le bureau du service des marchés avant le 22/09/2020 à 15H00
 Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 08 du règlement de consultation.
N° 6563/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Intérieur
Wilaya de la Région de Beni Mellal Khenifra
Province de Béni-Mellal
Secrétariat Général
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
N° 07 /B.G/2020
 Le 17/09/2020 à 10 heures, il sera procédé, dans les bureaux de Secrétariat Général de la province de Béni-Mellal (DBM) à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres des prix relatif à : ACHAT DE MATERIEL INFORMATIQUE ET LOGICIEL AU PROFIT DE LA PROVINCE DE BENI MEL-LAL.
 Le dossier d'appel d'offres peut être retiré de la Division du Budget et des Marchés/ Services des Marchés de cette province. Il peut être également téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma.
 Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 20.000,00 Dhs (Vingt Mille Dirhams)
 L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de (1.489.392,00 Dhs) « Un Million Quatre Cent Quatre Vingt Neuf Mille Trois Cent Quatre Vingt Douze Dirhams »
 Le contenu la présentation, ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27-29 et 31 du décret n°2- 12-349 du 08 Joumada I 1434 (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics.
 Les concurrents peuvent :
 Conformément aux dispositions de l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n°20-14 du 4 septembre 2014 relatif à la dématérialisation de la commande publique et à celles de l'article 31 du décret n° 2-12-349 précité, les plis sont, au choix des concurrents :
 • Soit déposés contre récépissé dans les bureaux de la

province de Béni- Mellal (D.B.M./SM).
 • Soit envoyés par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.
 • Soit remis au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
 • Soit transmis par la voie électronique;
 • Prospectus, Notices et Catalogues exigés par le dossier d'appel d'offres doivent être déposés dans le bureau de la D.S.I.C.G à la wilaya, avant le 16/09/2020 à 15h.
 Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues à l'article 09 du règlement de la consultation.
N° 6564/PA

Fiduciaire MAY Consulting
 0522 604 4167, Rue lieutenant Fernand, la villette
 Création de société
 «HIBAMIS SARLAU»
 Au terme d'un acte SSP en date de 14/07/2020 à CASABLANCA a été établi les statuts d'une SARLAU, dont les Caractéristiques sont les suivantes:
 • DENOMINATION: HIBAMIS « SARLAU ».
 • L'Objet social: PROMOTEUR IMMOBILIER.
 • Siège social : RES AL BOUSTANE 2 IMM 1 MAG 1 SIDI BERNOUSSI-Casablanca.
 • Capital social: 100.000,00 Dhs.
 • Composé de 1000 parts sociales de 100Dhs, réparties comme suit: Mr. EL MOUADEN Abdelkader : 1000 parts sociales.
 • Gérance: la Société est gérée par : Mr. EL MOUADEN Abdelkader.
 • Durée: 99 ans.
 La création a été effectuée, Le 24 juillet 2020, immatriculé au RC sous le numéro N° 467 379 Casablanca.
 Extrait Pour mention
N° 6565/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
REGION MARRAKECH
SAFI PROVINCE DE SAFI
SG/DUE/SE
Arrêté Gubernatorial
n°1027 en date du
19août2020 ordonnant l'ouverture
d'une enquête publique
relative au projet «
Carrière d'extraction et de concassage des alluvions sur l'Oued Tensif» pour la société CONSMETA CORPORATION sarl
Vu le dahir N°1-03-06 du
Rabbi I 1424 (12 Mai 2013)
portant promulgation de la
loi 12-03 relative aux études
d'impact sur l'environnement,
Le Gouverneur de la Province de Safi, décide
d'ouvrir une enquête publique
de 20 jours, qui débutera
15 jours après la publication
de cet arrêté concernant ledit projet.
Le site prévu pour la réalisation
de ce projet est situé sur
Oued Tensif sur le territoire
des communes Laâmamra
province de Safi et sur le
territoire des Commune Sidi
Laâroussi et Sidi Mhammed
Ou Marzouk province d'Essaouira
sur une superficie de
59 ha 52 a 00 cadu domaine
public hydraulique, la zone
de traitement sur 9ha, située
au Douar Laâbabsa, commune
Laâmamra province de Safi.
N° 6566/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE LA SANTE
DELGATION PREFECTORALE
D'ARRONDISSEMENT AIN CHOCK
CENTRE HOSPITALIER
PREFECTORAL
AIN CHOCK
AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT N° 05/2020
(Séance publique)
 Le 17/09/2020 à 10 heures, il sera procédé, à la salle de réunion du Centre hospitalier préfectoral AIN CHOCK (L'Hôpital MOHAMED SEKKAT), sis, Rue 300 HAY MOULAY ABDELLAH AIN CHOCK CASABLANCA, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offre de prix pour : objet LA COLLECTE ET LE TRAITEMENT DES DECHETS MEDICAUX ET HOSPITALIERS DU CENTRE HOSPITALIER PREFECTORAL D'ARRONDISSEMENT AIN CHOCK INTEGRANT : HOPITAL MOHAMED SEKKAT, CENTRE NATIONALE DE LEPROLOGIE, CENTRE D'HEMODIALYSE, CENTRE DE CONSULTATIONS SPECIALEES, CENTRE DE REEDUCATION ET READAPTATION FONCTIONNELLE
 Le dossier d'appel d'offres peut être retiré du bureau des marchés publics du Centre hospitalier préfectoral AIN CHOCK (L'Hôpital MOHAMED SEKKAT), sis, Rue 300 HAY MOULAY ABDELLAH AIN CHOCK CASABLANCA, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat www.marchespublics.gov.ma.
 Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 25000,00 dhs (Vingt cinq mille dirhams)
 L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de :
 • Le Montant minimum est de : 234 624,00 TTC deux cent trente quatre mille six cent vingt quatre dirhams TTC
 • Le Montant maximum est de : 469 248,00 TTC quatre cent soixante neuf mille deux cent quarante huit dirhams TTC
 Le contenu ainsi que la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n°2.12-349 relatif aux marchés publics.
 Les concurrents peuvent :
 -Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
 -Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau des marchés publics du Centre hospitalier préfectoral AIN CHOCK (L'Hôpital MOHAMED SEKKAT), sis, Rue 300 HAY MOULAY ABDELLAH AIN CHOCK CASABLANCA -Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
 -soit les transmettre par voie électronique au portail des marchés d'Etat : www.marchespublics.gov.ma
 Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du règlement de consultation.
N° 6567/PA

Royaume du Maroc
Ministère de la Justice
Cour d'appel de commerce
Cadastrale Casablanca
Tribunal de Commerce
de Casablanca
Dossier N° : 129888
CP N° : 9705
Cession de Fonds de commerce
Par
Monsieur LHOUSINE
WAHMANE N° CIN
B46646
A Monsieur NABIL CHE-
FAOUI N° CIN BH133358
La Totalité du fonds de
commerce à usage de marchand
de vêtements confectionnés
exploité dans le local commercial
au rez-de-chaussée sis à Casablanca
N° 44 Rue Abdelmoumen
Derb Lbaladia
Inscrit au registre de commerce
de Casa sous N° 371126
Les oppositions seront reçues
au secrétariat greffe du tribunal
de commerce (Service du registre
du commerce) dans les quinze
jours à plus tard après la
deuxième insertion.
1ère : Insertion
2ème : Insertion

N°6211/PA

OFFICE NATIONAL DE
L'ELECTRICITE ET DE
L'EAU POTABLE (ONEE)
Branche Eau
DIRECTION REGIONALE
DU NORD
Travaux sur réseau
d'assainissement au niveau
des centres Izemmouren et Ait
Kamra
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
- N°118DR9/C/
AMN/5/2020

La Direction Régionale du Nord
de l'ONEE-Branche Eau, sise à
Tanger, lance le présent appel
d'offres qui concerne :
Travaux sur réseau d'assainissement
au niveau des centres Izemmouren
et Ait Kamra.
Les pièces justificatives à fournir
sont celles prévues par l'article 10
du règlement de la consultation.
L'estimation du coût des prestations
s'élève à 960 000,00 DH TTC.
Le montant du cautionnement
provisoire est fixé à 9 600,00 DH.
Le dossier de consultation est
consultable et téléchargeable sur
le portail des marchés publics à
l'adresse : <https://www.marchespublics.gov.ma/>.

Le règlement des achats de l'ONEE
et les cahiers généraux sont consultables
et téléchargeables à partir du site
internet des achats de l'ONEE -
Branche Eau à l'adresse :
<http://www.onep.ma/>
(Espace Entreprise - rubrique
Achats).

Les plis des concurrents, établis
et présentés conformément aux
prescriptions du règlement de la
consultation, doivent être :
- Soit déposés contre récépissé
au Bureau d'Ordre de la Direction
Régionale du Nord de l'ONEE
Branche eau, 6, Rue Melilla, Castilla,
Tanger, avant la date et l'heure
fixées pour la séance d'ouverture
des plis.
- Soit envoyés par courrier
recommandé avec accusé de
réception au Bureau

d'Ordre de la Direction Régionale
du Nord de l'ONEE Branche eau,
6, Rue Melilla, Castilla, Tanger
avant la date et heure de la
séance d'ouverture des plis.
- Soit remis à la commission
d'appel d'offres en début de la
séance d'ouverture des plis.
L'ouverture des plis aura lieu
le mercredi 30/09/2020 à 10h
à la Direction Régionale du Nord
de l'ONEE Branche eau, 6, Rue
Melilla, Castilla, Tanger.
Les demandes d'éclaircissement
doivent être formulées
uniquement sur le portail des
marchés publics.
N° 6552/PC

OFFICE NATIONAL DE
L'ELECTRICITE ET DE
L'EAU POTABLE (ONEE)
Branche Eau
DIRECTION REGIONALE
DU NORD
Gestion des stations de
pompage et de reprise
d'eau potable au niveau
des centres TletKetama et
Issaguen et Douars
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
- N°117DR9/C
/SPN/3/2020

La Direction Régionale du Nord
de l'ONEE-Branche Eau, sise à
Tanger, lance le présent appel
d'offres qui concerne : Gestion
des stations de pompage et de
reprise d'eau potable au niveau
des centres TletKetama et
Issaguen et Douars.
Les pièces justificatives à
fournir sont celles prévues par
l'article 10 du règlement de la
consultation.
Cette consultation est ouverte
uniquement aux petites et
moyennes entreprises telles que
définies par l'article 1 de la loi
n°53-00 formant charte de la
petite et moyenne entreprise.
L'estimation du coût des
prestations s'élève à 180 000,00
DH TTC.
Le montant du cautionnement
provisoire est fixé à 3 000,00 DH.
Le dossier de consultation est
consultable et téléchargeable sur
le portail des marchés publics à
l'adresse : <https://www.marchespublics.gov.ma/>.
Le règlement des achats de
l'ONEE et les cahiers généraux
sont consultables et téléchargeables
à partir du site internet des
achats de l'ONEE - Branche Eau à

l'adresse : <http://www.onep.ma/>
(Espace Entreprise - rubrique
Achats).
Les plis des concurrents, établis
et présentés conformément aux
prescriptions du règlement de la
consultation, doivent être :
- Soit déposés contre récépissé
au Bureau d'Ordre de la Direction
Régionale du Nord de l'ONEE
Branche eau, 6, Rue Melilla,
Castilla, Tanger, avant la date et
l'heure fixées pour la séance
d'ouverture des plis.
- Soit envoyés par courrier
recommandé avec accusé de
réception au Bureau d'Ordre de
la Direction Régionale du Nord
de l'ONEE Branche eau, 6, Rue
Melilla, Castilla, Tanger.
- Soit remis à la commission
d'appel d'offres en début de la
séance d'ouverture des plis.
L'ouverture des plis aura lieu
le mercredi 23/09/2020 à 10h
à la Direction Régionale du Nord
de l'ONEE Branche eau, 6, Rue
Melilla, Castilla, Tanger.
Les demandes d'éclaircissement
doivent être formulées
uniquement sur le portail des
marchés publics.
N° 6553/PC

ROYAUME DU MAROC
MINISTRE DE L'INTERIEUR
DE L'INTERIEUR
WILAYA DE LA REGION
CASABLANCA - SETTAT
PREFECTURE D'ARRONDISSEMENTS
DE CASABLANCA-ANFA
SECRETARIAT GENERAL
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
N°03/2020/BG/PACA/L
OT UNIQUE
(SEANCE PUBLIQUE)
Le 23 Septembre 2020 à 10
H00 il sera procédé, dans le
bureau du Secrétariat Général,
4ème étage de la Préfecture
d'Arrondissements de Casablanca
Anfa (Bd Moulay Youssef
Casablanca), à l'ouverture des
plis relatifs à l'appel d'offres
sur offre de prix pour l'achat
de la fourniture pour le matériel
technique et informatique de la
préfecture d'arrondissements
de Casablanca Anfa.
Le dossier d'appel d'offres
peut être retiré au bureau
31, 4ème étage, au siège de la
Préfecture d'Arrondissements
de Casablanca

Anfa, il peut également être
téléchargé à partir du portail
des marchés de l'Etat à partir
de l'adresse électronique
suivante : www.marchespublics.gov.ma
Le cautionnement provisoire
est fixé à la somme de : 3 000,00
DH (Trois mille dirhams)
L'estimation des coûts des
prestations établie par le maître
d'ouvrage est fixée à la somme de :
168 457,50 DH (Cent soixante
huit mille quatre cent cinquante
sept dirhams et cinquante
centimes).
Le contenu, la présentation ainsi
que le dépôt des dossiers des
concurrents doivent être conformes
aux dispositions des articles 27,
29 et 31 du décret n° 2-12-349
relatif aux marchés publics.
Les concurrents peuvent :
- soit envoyer leurs plis, par
courrier recommandé avec
accusé de réception, au bureau
31, 4ème étage, au siège de la
Préfecture d'Arrondissements
de Casablanca Anfa ;
- soit déposer contre récépissé
leurs plis dans le bureau 31,
4ème étage, au siège de la
Préfecture d'Arrondissements
de Casablanca Anfa ;
- soit les remettre au président
de la commission d'appel
d'offres au début de la séance
et avant l'ouverture des plis.
- soit le dépôt de leurs plis
par voie électronique dans

le portail des marchés publics.
Les pièces justificatives à
fournir sont celles prévues
par l'article 8 du règlement
de consultation.
N° 6554/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTRE DE L'INTERIEUR
DE L'INTERIEUR
WILAYA DE LA REGION
CASABLANCA - SETTAT
PREFECTURE D'ARRONDISSEMENTS
DE CASABLANCA-ANFA
SECRETARIAT GENERAL
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
N°02/2020/BG/PACA/
LOT UNIQUE
(SEANCE PUBLIQUE)
Le 22 Septembre 2020 à 10
H00 il sera procédé, dans le
bureau du Secrétariat Général,
4ème étage de la Préfecture
d'Arrondissements de Casablanca
Anfa (Bd Moulay Youssef
Casablanca), à l'ouverture des
plis relatifs à l'appel d'offres
sur offre de prix pour l'achat
de la fourniture de bureau pour
les besoins de la Préfecture
d'Arrondissements de Casablanca
Anfa.
Le dossier d'appel d'offres
peut être retiré au bureau
31, 4ème étage, au siège de la
Préfecture d'Arrondissements
de Casablanca Anfa, il peut
également être téléchargé à
partir du portail des marchés
de l'Etat à partir de l'adresse
électronique suivante :
www.marchespublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire
est fixé à la somme de : 2 000,00
DH (deux mille dirhams).
L'estimation des coûts des
prestations établie par le maître
d'ouvrage est fixée à la somme de
144 600,00 DH (CENT QUARANTE
QUATRE MILLE SIX CENT
DIRHAMS).
Le contenu, la présentation ainsi
que le dépôt des dossiers des
concurrents doivent être conformes
aux dispositions des articles 27,
29 et 31 du décret n° 2-12-349
relatif aux marchés publics.
Les concurrents peuvent :
- soit envoyer leurs plis, par
courrier recommandé avec
accusé de réception, au bureau
31, 4ème étage, au siège de la
Préfecture d'Arrondissements
de Casablanca Anfa ;
- soit déposer contre récépissé
leurs plis dans le bureau 31,
4ème étage, au siège de la
Préfecture d'Arrondissements
de Casablanca Anfa ;
- soit les remettre au président
de la commission d'appel
d'offres au début de la séance
et avant l'ouverture des plis.
- soit le dépôt de leurs plis
par voie électronique dans le
portail des marchés publics.
Les pièces justificatives à
fournir sont celles prévues
par l'article 8 du règlement
de consultation.
N° 6555/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTRE DE L'INTERIEUR
WILAYA DE LA REGION CASABLANCA - SETTAT
PREFECTURE D'ARRONDISSEMENTS
DE CASABLANCA-ANFA
SECRETARIAT GENERAL

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
N°01/2020/BG/PACA/LOT UNIQUE
(SEANCE PUBLIQUE)

Le 24 Septembre 2020 à 10 H il sera
procédé, dans le bureau du
Secrétariat Général, 4ème étage
de la Préfecture d'Arrondissements
de Casablanca Anfa (Bd Moulay
Youssef Casablanca), à l'ouverture
des plis relatifs à l'appel d'offres
sur offre de prix pour la
construction d'un immeuble R+7
avec deux sous sols abritant des
bâtiments administratifs et des
logements administratifs destinés
aux agents d'autorité exerçant à
la Préfecture d'Arrondissements
de Casablanca-Anfa.

Le dossier d'appel d'offres peut
être retiré au bureau 31, 4ème
étage, au siège de la Préfecture
d'Arrondissements de Casablanca
Anfa, il peut également être
téléchargé à partir du portail
des marchés de l'Etat à partir
de l'adresse électronique
suivante : www.marchespublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est
fixé à la somme de : 300 000,00
DH (Trois cent mille dirhams)

L'estimation des coûts des
prestations établie par le maître
d'ouvrage est fixée à la somme
de 20 319 044,52 DH (Vingt
Million trois cent dix neuf mille
quarante quatre dirhams et
cinquante deux centimes).

Le Prix d'acquisition des Plans
est fixé à la somme de quinze
dirhams (15,00 DH) le mètre
linéaire.

Le contenu, la présentation ainsi
que le dépôt des dossiers des
concurrents doivent être conformes
aux dispositions des articles 27,
29 et 31 du décret n° 2-12-349
relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- soit envoyer leurs plis, par
courrier recommandé avec
accusé de réception, au bureau
31, 4ème étage, au siège de la
Préfecture d'Arrondissements
de Casablanca Anfa ;
- soit déposer contre récépissé
leurs plis dans le bureau 31,
4ème étage, au siège de la
Préfecture d'Arrondissements
de Casablanca Anfa ;
- soit les remettre au président
de la commission d'appel
d'offres au début de la séance
et avant l'ouverture des plis

Il est porté à la connaissance
des concurrents qu'en vertu de
l'arrêté du Ministère de
l'économie et des finances
N° 20-14 du 8 kaada 1435 (4
Septembre 2014) relatif à la
dématérialisation des
procédures de passation des
marchés publics, il est prévu
la possibilité de la réception
électronique des offres.

Il est prévu une visite des lieux
le 15 Septembre 2020 à 11 h
le point de rencontre sera
au siège de la Préfecture des
Arrondissements de Casablanca
Anfa - Service du Budget des
Marchés et de la Comptabilité -

Les pièces justificatives à
fournir sont celles prévues par
l'article 8 du règlement de
consultation.

- ✓ Les entreprises installées au
Maroc, doivent produire une
copie certifiée conforme à
l'originale du Certificat de
qualifications exigées et de
classification minimale
suivants :

Secteur de l'activité	Classe	Qualifications exigées
A : Construction	Classe 2	A3

- ✓ Pour les entreprises non
installées au Maroc, elles
doivent fournir le dossier
technique tel que prévu par
l'article 8 du règlement de
consultation.

N° 6557/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTRE DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE KHOURIBGA
CERCLE DE BEJAAD
CAIDAT DES CHOUGRANE
COMMUNE DE ROUACHED
N : 297 / C.R./S.A.A./J.R.H

AVIS D' EXAMEN D'APTITUDE
PROFESSIONNELLE

Le président du conseil communal
de ROUACHED, porte à la
connaissance de tous les
adjoints administratifs 3ème
grade et les adjoints Techniques
3ème GRADE Ayant au moins
6 ans d'ancienneté dans ce
grade jusqu'au date d'examen
dépendants de la dite commune
que les examens d'aptitude
professionnelle pour les
adjoints administratifs 2ème
grade et les adjoints Techniques
2ème grade seront Organisés
en date du : 27/09/2020 .
Les postes sur lequel l'examen
est organisé est fixé en 1
seul pour chaque grade.

Les dossiers de candidature
doivent être déposés auprès
du la Commune avant le : 16
/09/2020 .

N° 6556/PA



La multiplication des reports fausse la donne au championnat

En attendant d'autres matches, RCOZ-HUSA ajourné officiellement

C'est un championnat qui aura beaucoup de mal à connaître son terme à cause du nombre de cas de contaminations de joueurs au Covid. Depuis la reprise de la compétition après une longue trêve forcée qui a duré un peu plus de quatre mois, aucune journée du championnat n'a pu se dérouler dans son intégralité. Ce qui fait que l'on compte jusqu'à présent après quatre manches jouées, pas moins de 12 rencontres en retard, à savoir IRT-RSB et FUS-RBM (21ème journée), OCK-IRT, ASFAR-WAC, RBM-DHJ et Raja-RCOZ (22ème journée), IRT-ASFAR et WAC-RBM (23ème journée), ainsi qu'OCK-RSB, RBM-IRT, RCAZ-WAC et Raja-DHJ (24ème journée).

Une situation compliquée qui tend à fausser la donne et que la décision de refaire un break une fois que le 26ème acte serait disputé, le conditionnel s'impose dans ce cas de figure, serait une bonne chose pour la

suite des débats. L'autre mesure jugée appropriée est celle prise par la Ligue nationale de football professionnel (LNFP) qui consiste à « programmer des rassemblements fermés pour les clubs de la Botola Pro D1 et D2 jusqu'à la fin de la saison afin de prévenir la propagation du coronavirus, protéger la santé des joueurs et des équipes techniques et médicales et éviter tout contact avec des personnes infectées et pour que la compétition se poursuive dans des conditions sûres ».

Pour ce qui est de cette 24ème journée de la Botola Pro 1 qui a eu lieu en cette fin de semaine, il y a lieu de signaler en premier le sursaut du Moghreb de Tétouan qui a renoué avec la victoire au détriment du FUS qui, en revanche, a aligné sa deuxième défaite consécutive après avoir cédé le pas à domicile devant le Raja.

Les Tétouanais se sont contentés du strict minimum, scellant le sort de cette partie sur le court score de 1 à 0 grâce à la réalisa-



tion d'Ayoub Bouaadli à l'heure de jeu. Sur cette même marque s'est imposé l'OSC sur le RCOZ, et de Hamza Khaba à la 37ème minute, tandis que le HUSA, dont les performances fonctionnent en dents de scie, a remué le couteau dans la plaie des Hrizis qui peinent à relancer leur machine et qui en sont à leur quatrième coach de la saison.

Les Soussis qui ne sont pas encore tirés d'affaire ont eu raison du CAYB par 2 à 0, buts signés en fin de partie par l'entremise de Youssef Fahli (85e) et du Palestinien Tamer Seyam au temps additionnel.

Le dernier match comptant pour cette journée s'est déroulé dimanche à l'Ensemble sportif Moulay Abdellah à Rabat et a opposé l'ASFAR au MCO. Une affiche entre deux protagonistes qui aspirent à boucler l'exercice

en haut du tableau dans l'espoir de décrocher une place africaine. La confrontation a été sanctionnée par une issue de partie, un partout, buts de Noh Saadaoui pour les Oujdis sur penalty (15e) et Hamza Moujahid pour les Militaires (63e).

Il convient de signaler que le bal de la 25ème journée sera ouvert ce soir par les rencontres qui mettront aux prises le FUS avec l'OCKS (20h00) et le CAYB avec l'OCK (22h00), alors que le match RCOZ-HUSA sera ajourné. Un report expliqué par un communiqué de la LNFP faisant état que cette mesure « intervient conformément à la décision des autorités compétentes de placer en confinement les joueurs et le staff du RCOZ ».

Mohamed Bouarab

Youssef Dahir démissionne de son poste de président du Comité directeur du KACM

Youssef Dahir a présenté, cette semaine, sa démission du poste de président du comité directeur de l'Association du Kawkab Athlétique Club de Marrakech (KACM).

Dans sa lettre de démission, Youssef Dahir a invoqué des "raisons de contraintes personnelles majeures".

Dans cette lettre, il s'est dit, en outre, fier d'appartenir à ce club historique ainsi que des réalisations de plusieurs sections sportives de l'association.

Youssef Dahir a été élu pour la première fois en 2013 président du comité directeur de l'Association du KACM.

Il vient d'être également réélu en juillet dernier à ce poste.

Le parcours sportif de Youssef Dahir au KACM a commencé en 2005 lorsqu'il a été désigné membre du comité provisoire chargé de la gestion de la section football du KACM.

Dans son riche parcours sportif, M. Dahir occupait également le poste de président du KACM-section du cyclisme avec lequel il remportera le championnat du Maroc deux fois.

Le patron du CIP veut des Jeux paralympiques garantis sans coronavirus

Les Jeux paralympiques prévus dans un an devront pouvoir garantir qu'il n'y ait aucun cas de coronavirus, faute de quoi ils ne pourraient pas se tenir, a déclaré dans un entretien à l'AFP le président du Comité international paralympique (CIP).

Cette mise en garde d'Andrew Parsons intervient alors que les Jeux paralympiques doivent démarrer dans un an jour pour jour à Tokyo, le 24 août 2021, deux semaines après la fin des Jeux olympiques reprogrammés du 23 juillet au 8 août.

Si dans un an "la situation est telle qu'elle est aujourd'hui", les Jeux "ne pourraient pas avoir lieu", a prévenu le responsable, rappelant que les athlètes paralympiques sont particulièrement vulnérables au Covid-19. "Nous devons apprendre davantage, mieux nous préparer".

La capitale nipponne, confrontée depuis juillet à une recrudescence du nombre de nouveaux cas quotidiens de coronavirus, a choisi de ne pas marquer le compte à rebours à un an de la cérémonie d'ouverture des Jeux para-

lympiques, contrairement à l'an dernier.

En mars, les Jeux olympiques et paralympiques de Tokyo 2020 ont été reportés d'un an en raison de la pandémie, une décision sans précédent. Et un cauchemar logistique, d'autant qu'il n'est pas encore sûr qu'ils puissent effectivement se tenir, et de manière sûre.

M. Parsons estime que les mesures actuelles de distance physique et les standards de tests et de traçage ne sont pas suffisants pour protéger les 4.350 athlètes paralympiques et leurs équipes, des dizaines de milliers de spectateurs, de volontaires et de représentants des médias.

"Comment s'assurer qu'on n'aura pas un seul cas? Un seul cas dans le Village (paralympique, NDLR) pourrait vraiment perturber les Jeux", a-t-il déclaré. "C'est là que nous fixons la limite".

Il reste à déterminer quelles mesures seront nécessaires et possibles. Les organisateurs des Jeux olympiques et paralympiques de Tokyo doivent entamer le mois prochain des discussions pour envisager divers scénarios, de

la quarantaine à la réduction du nombre de spectateurs.

Sans se prononcer sur les perspectives de tenue ou non de l'événement au final, M. Parsons dit être "encouragé" par le redémarrage de ligues sportives comme la NBA, le grand championnat nord-américain de basket. Il a cependant admis que l'échelle même des Jeux les rendait infiniment plus compliqués à organiser.

"C'est pourquoi je dis que si nous ne trouvons pas de meilleure manière de mettre en place la distance physique, le suivi, les tests, ce sera très difficile", insiste le Brésilien.

"Ce qu'il faut mettre en place de différent par rapport aux athlètes olympiques, ce n'est pas la protection contre la contamination, mais ce qui se passe s'ils sont contaminés, car cela peut devenir très grave, très vite" pour des paralympiens, alerte-t-il.

"Le standard que nous devons mettre en place, c'est: peu importe que vous ayez un handicap ou non. Vous n'attrapez pas le virus, point barre".

Alors que le sport professionnel fait timidement son retour après les grands confinements, les barrières auxquelles doivent faire face les athlètes handisport pour reprendre l'entraînement et la compétition sont bien plus hautes, regrette le patron du CIP.

La pandémie a "mis en lumière des inégalités dans le monde", souligne-t-il, ajoutant que des conséquences à long terme sur les handisports étaient à craindre, si "l'attention des gouvernements et des médias et même le soutien des sponsors n'allaient qu'aux grandes ligues ou aux athlètes" les plus renommés.

Par ailleurs, le manque de places d'hébergement accessibles en fauteuil roulant à Tokyo demeure un problème, selon M. Parsons, qui redoute une pénurie de chambres d'hôtel adaptées.

Le CIP veillera à ce que les mesures d'économies nécessaires à l'organisation des Jeux reportés et à plus petite échelle ne soient pas synonymes de standards d'accessibilité moins exigeants. Ce point-là n'est "pas négociable", affirme M. Parsons.



Le Bayern Munich brise les rêves de sacre européen du PSG

L'expérience de l'aristocrate a fini par avoir le dessus sur le jeune cinquantenaire ambitieux: le Paris SG, battu par Munich (1-0) lors de sa première finale de Ligue des champions dimanche à Lisbonne, n'a pas réussi à offrir au foot français sa deuxième couronne européenne.

L'Histoire retiendra que le Bayern a décroché son sixième sacre en C1 lors d'un "Final 8" inédit, avec matches à élimination directe sur terrain neutre et à huis clos, imaginé à la hâte par l'UEFA pour sauver l'édition 2020 de sa compétition reine de clubs de la pandémie de coronavirus.

Mais la petite histoire contera aussi celle d'un "titi" parisien, Kingsley Coman, formé à Paris mais parti à 18 ans pour la Juventus avant de rejoindre le Bayern, qui a brisé le rêve de son club formateur.

"Mon coeur était 100% Bayern car je suis 100% professionnel, mais je ne vais pas mentir (...) ça fait un peu mal au coeur", a réagi le héros bavarois du soir au micro de RMC Sport.

Malgré la dynamique créée depuis le déclin de Dortmund en 8e de finale, la victoire renversante contre l'Atalanta Bergame (2-1) en quarts, et la démonstration contre Leipzig (3-0) en demies, les coéquipiers de Neymar se sont montrés trop maladroits pour réaliser l'exploit.

Et c'est peut-être ces maladresses que le Brésilien a longuement ressassées sur le banc de touche après le coup de sifflet final, les yeux rougis par un flot de larmes que l'on n'avait jamais vu de sa part depuis son arrivée dans la capitale...

La sensation est la même pour les millions de supporters des Parisiens réunis dans la capitale, dans l'Hexagone ou dans d'autres pays du monde, qui rêvaient de vivre le premier sacre de leur histoire, 50 ans jour pour jour après le premier match officiel du PSG.

Depuis la finale perdue de Monaco en 2004, cela faisait 16 ans que la France du foot attendait de vibrer pour l'un de ses représentants dans la plus prestigieuse des Coupes d'Europe. Il faudra retenter sa chance dès l'an prochain pour espérer un jour succéder à Marseille, "à jamais le premier"



depuis 1993... Dans cette finale de Ligue des champions à l'ambiance de match de quartier, ce sont la dizaine d'invités du Bayern, au plus grand plaisir d'Uli Hoernes, qui ont gagné le match de l'ambiance à l'Estadio da Luz, juste après le coup d'envoi.

De quoi permettre aux Bavarois de prendre en main le contrôle du match d'entrée de jeu, afin d'éviter la même entame qui aurait pu leur coûter cher face à Lyon (3-0) en demies.

A l'affût de la moindre perte de balle de son adversaire, Paris a toutefois fait mal sur chacune de ses attaques.

Comme sur ces tentatives de Mbappé (14e), qui aurait pu ouvrir le score si ses frappes n'avaient pas été contrées (14e, 15e)... ou si Neymar avait concrétisé sa passe lumineuse!

Lancé en profondeur, le N.10 brésilien s'est présenté seul face à Manuel Neuer mais c'est le portier allemand qui a remporté son duel d'une double parade incroyable, d'abord de la main puis

du pied gauche... avant un 2e arrêt dans la foulée du pied (18e). Le tournant d'un match, qui n'a cessé ensuite de s'emballer.

La réponse bavaroise ne s'est pas faite attendre par l'intermédiaire de Robert Lewandowski, son rival pour le titre honorifique de meilleur joueur du monde en 2020.

Après avoir hérité du ballon dans la surface, le serial buteur polonais a enchaîné une frappe en pivot qui a fini sur le poteau de Navas, battu (21e). Frissons...

Dans ce mano a mano stressant, Di Maria n'a pas réussi, lui non plus, à concrétiser (23e).

La sortie de Jérôme Boateng, blessé, au profit de Niklas Süle, n'a pas permis d'enrayer totalement le danger parisien.

Paris avait les munitions pour donner un gros coup sur la tête de son adversaire juste avant la mi-temps: après un relais avec Herrera dans la surface, Mbappé n'avait plus qu'à ajuster Neuer pour marquer! Mais son tir aux cinq mètres, trop mou, a été

capté par le capitaine bavarois (44e).

Au retour des vestiaires, l'atmosphère électrique n'a pas abandonné la pelouse, à l'image de l'accrochage entre les deux effectifs survenu après une faute de Gnabry sur Neymar (52e).

Faute de rythme endiablé, le match a pris la tournure d'une partie d'échecs où chaque camp a attendu de profiter d'une faute de son adversaire. Sur une erreur de marquage de Kehrer, c'est Kingsley Coman, seul au deuxième poteau, qui a fini par ouvrir le score d'une tête imparable (1-0, 59e). Le Français aurait même pu s'offrir un doublé dans la foulée si Thiago Silva n'avait pas sauvé sa reprise sur sa ligne (63e)!

Dans les trente dernières minutes, Paris a tout tenté comme l'entrée en jeu de Marco Verratti (65e). Mais Neuer est resté impeccable sur les tentatives de Marquinhos (70e), Mbappé (90e) ou Neymar (90+2). Enième leçon du réalisme froid qui a manqué à Paris pour espérer rafler le titre suprême.

Neymar, l'occasion ratée



Il a touché du doigt son rêve, et l'occasion de s'affirmer au niveau de Lionel Messi ou Cristiano Ronaldo, mais Neymar n'a pas été décisif lors de la finale de la Ligue des champions, perdue dimanche par le Paris SG contre le Bayern (1-0) à Lisbonne.

En l'absence de "la Pulga" barcelonaise et de CR7 dans le dernier carré, les projecteurs étaient tournés sur lui. Au Portugal, ses sorties étaient attendues par des dizaines de fans, à l'affût devant

l'hôtel du club.

A 28 ans, "Ney" tenait l'occasion de montrer au monde qu'il était remonté au sommet, lui que la liste des trente nommés au Ballon d'Or a oublié en 2019, en raison de blessures à répétition qui ont commencé à remettre en question son impact au PSG.

Mais malgré un été plein, une bonne condition physique et son sourire permanent, le Brésilien a trébuché à quelques centimètres du Graal

qu'il convoitait avec le club qui n'a pas hésité à le recruter pour 222 millions d'euros en 2017 dans cet objectif.

Il était arrivé à l'Estadio da Luz en musique, grâce à son enceinte portable. Il a terminé en larmes, d'abord consolé par David Alaba puis, prostré, sur le banc de touche.

Neymar n'a pas été décevant, mais sa courbe d'influence a suivi celle de son équipe, qui s'est lentement éteinte face à des Munichois en maîtrise durant la seconde période. Il n'a pas apporté la lumière qu'attendaient ses coéquipiers.

Il était même nerveux en fin de match, récoltant un carton jaune (80e) qui en disait long sur la frustration des Parisiens qui croyaient dur comme fer à leur rêve, sur l'air de "cette année, c'est la bonne".

L'ancien du Barça, sacré en 2015, a tenté le tout pour le tout dans le temps additionnel, mais son centre n'a pas été repris par Eric Maxim Choupo-Moting (90e+1).

Jusque-là, "Ney" a été de tous les exploits de la saison parisienne, comme en huitièmes contre Dortmund, avec un but à l'aller comme au retour, qui a permis au club d'atteindre des quarts qui se refusaient à lui depuis 2016.

Au "Final 8", il a été influent, même s'il n'a pas marqué, manquant plusieurs occasions franches. Neymar a fait ressortir cet aspect de son

jeu.

Il a eu une occasion en or contre Manuel Neuer (18e), mais l'international allemand, à l'image d'un gardien de hockey, a réussi une double parade de grande classe.

Neymar a également réussi des percées (24e, 42e), qui n'ont débouché sur rien.

Le bilan semble maigre pour un joueur de son calibre, mais il symbolise bien le match de son équipe qui n'a pas trouvé les clés face au bloc munichois, plus expérimenté et mieux en place.

La transition vers le Championnat 2020-2021 de la Ligue 1 s'annonce difficile. Avec un déplacement prévu dès samedi à Lens. Mais de son séjour au Portugal, Neymar garde des raisons d'espérer touter le sommet à nouveau.

Le PSG a vu l'affirmation de son axe Mbappé-Neymar, devenu aussi emblématique que les Champs-Élysées dans la capitale.

"C'est un bon +mix+ entre +Ney+, un dribbleur, un joueur de un-contre-un qui peut donner des passes décisives comme personne, et Kylian qui est rapide, qui a le timing et la faim pour marquer tous les jours. C'est notre point fort, bien sûr!", a admis l'entraîneur Thomas Tuchel.

Il a manqué la finition au duo, Mbappé ayant aussi raté des occasions (45e). Mais le rêve de soulever ensemble la coupe aux grandes oreilles demeure.



Liesse à Munich

"Champions! Champions!": plusieurs centaines de personnes se sont rassemblées dans le centre de Munich dimanche soir aux sons des klaxons et des cris pour célébrer la victoire du Bayern Munich en finale de la Ligue des champions.

Au coup de sifflet final après le succès (1-0) face au PSG, la grande avenue du centre de la capitale bavaroise, la Leopoldstrasse, s'est remplie de voitures aux couleurs du club de la ville, tandis que des supporters déambulaient en brandissant des drapeaux du Bayern et en chantant.

"Vraiment génial, vraiment grandiose, pour la ville de Munich, c'est sensationnel", s'exclame Tobias Rau, 27 ans, à propos du deuxième "triplé" Ligue des champions, Championnat et Coupe d'Allemagne réalisés par le Bayern en sept ans.

"C'est une performance qu'on a le droit de fêter malgré le coronavirus et le fait qu'il nous faille respecter les règles", ajoute-t-il.

"C'est plus que mérité, c'était vraiment serré, mais les joueurs du Bayern ont fait vraiment une saison incroyable", renchérit, hilare, Lukas, 31 ans.

Un important dispositif policier a été déployé dans la ville pour faire respecter, autant que faire se peut les restrictions liées à la pandémie de Covid-19, avec des amendes pour les contrevenants durant le match.

Les retransmissions de la finale dans des stades ou des "fan zones" étaient interdites.

Les supporters se sont donc rabattus sur les cafés du centre-ville ou sur un cinéma en plein air près de l'ancien stade olympique de Munich, où le Bayern joua à domicile durant plusieurs décennies, avant d'être domicilié dans son nouveau stade de l'Allianz Arena en banlieue.

Ce site peut normalement accueillir jusqu'à 2.000 spectateurs pour des projections. En raison du nouveau coronavirus, ils n'étaient que 500 environ à y regarder



le match.

"Félicitations au FC Bayern! Le rêve du triplé avec distance!", a tweeté dans une forme de mise en garde la police locale après la victoire, en publiant une liste de suggestions destinées aux supporters pour les inviter à célébrer la victoire sans se masser les uns sur les autres dans la rue.

Le président de l'Etat régional de Bavière Markus Söder, pourtant supporter du club rival de Nuremberg, y est allé aussi de son

tweet: "Félicitations au Bayern! Le succès en Ligue des champions couronne une saison formidable".

Pour les Bavarois, un héros se dégage après la saison historique réalisée par le club: l'entraîneur Hansi Flick, longtemps adjoint du sélectionneur de l'équipe d'Allemagne, Joachim Löw.

A l'automne dernier, le club semblait à la dérive, distancé en championnat et à deux doigts de l'élimination en Coupe d'Allemagne.

Exit l'entraîneur alors en place, le Croate Niko Kovac. Son adjoint Hansi Flick est promu à sa place mais présenté d'abord comme une solution de transition.

Dix mois plus tard, il a tout remporté.

Tout cela "c'est grâce à Monsieur Flick", exulte, Frederick Schlüter, 33 ans dans les rues de Munich.

"Il n'a même pas dirigé l'équipe une saison complète et maintenant ça, c'est incroyable!", savoure-t-il.

Déception et casse à Paris



Ils rêvaient d'une grande fête, leur déception est immense: les supporters du PSG ont assisté à la défaite de leur équipe et la fin de soirée a été marquée par des échauffourées entre des groupes de jeunes et la police.

"Trop de déception! Ils ont gâché trop d'occasions et malheureusement en finale ça ne pardonne pas. Les occasions étaient là mais pas le réalisme. (...) Jusqu'au bout il y a eu des occasions qui auraient pu mener à une égalisation mais la chance n'était pas de notre côté...", regrette Nicolas Mounier en sortant du stade.

"On est mitigé", estime un groupe de trois personnes. "On est déçu mais on n'a pas été ridicule. La première mi-temps, on était à armes égales et on a eu un passage à vide les 20 pre-

mières minutes de la deuxième mi-temps et on l'a payé", résume Anne Vaneson.

"Il paraît que la première finale se perd toujours", veut croire Benjamin Navet. "C'est la première étape, la première fois qu'on atteint la finale, dans des conditions particulières", dit-il. "On est déçu mais pas abattu", confirme sa mère Dominique Navet.

Les 5.000 supporters, qui ont suivi dans une ambiance bouillante la finale de la Ligue des champions depuis le Parc des Princes avaient pourtant donné de la voix malgré le masque. Seule une petite partie des tribunes était occupée par des supporters masqués, mais équipés de drapeaux et de fumigènes.

Mais autour du stade, tout au long du

match, des échauffourées ont eu lieu entre les forces de l'ordre qui ont utilisé des gaz lacrymogènes face à des supporters armés de pétards et de feux d'artifice.

Et après le match, les tensions sont encore montées d'un cran et des heurts ont eu lieu aussi dans le secteur des Champs-Élysées où des véhicules ont été incendiés, des vitrines cassées et des magasins vandalisés, a constaté un journaliste de l'AFP.

"Il est 01h00 : à compter de cette heure, toutes (les) personnes se rassemblant sur le secteur des Champs-Élysées seront verbalisées, en vertu de l'arrêté d'interdiction du préfet de Police", a tweeté la Préfecture de Police.

"C'est une honte, 45 minutes que l'on attend les pompiers, il y a 50 enfants dans l'immeuble. Y en a marre de ce pays qui brûle!", s'insurge Yohan, qui habite un immeuble de la rue Bassano dans laquelle une voiture a été incendiée.

Peu avant une heure du matin, des groupes de jeunes continuaient à affronter la police à coups de jets de bouteilles en verre et de tirs de mortiers d'artifice. Les forces de l'ordre ont utilisé gaz lacrymogènes et lanceurs de balle de défense (LBD), a constaté une journaliste de l'AFP.

Autour du parc des Princes, dès la fin du match, dépités par la défaite de leur équipe, des supporters ont attaqué les balustrades entourant le chantier de rénovation de la fontaine de

la porte de Saint-Cloud, avant d'être stoppés par des jets de gaz lacrymogène.

Au loin, des feux d'artifice et les détonations sourdes de gros pétards.

Au passage des camions des forces de l'ordre, des jeunes jettent des bouteilles en criant des insultes. "Partez, rentrez chez vous, ça va se transformer en violences urbaines", conseille aux badauds un groupe de supporters.

Le ministre de l'Intérieur Gérard Darmanin a estimé dès les premiers heurts qu'il s'agissait de "débordements inadmissibles".

D'après la Préfecture de Police, à 00h30 22 personnes avaient été interpellées.

Les forces de l'ordre sont également intervenues pour verbaliser les personnes ne portant pas le masque. A 22h30, 274 verbalisations avaient par ailleurs été dressées, notamment dans un bar qui a été évacué à proximité des Champs-Élysées.

A Marseille, autre ambiance: les supporters de l'OM ont explosé de joie après la défaite du PSG, leur rival historique. "C'est jour de fête, ils ont perdu", s'est exclamé Samir M'Kirech assis à la terrasse d'un pub sur le Vieux-Port de Marseille.

Le président Emmanuel Macron a fait part sur Twitter de ses "Félicitations au @FCBayern pour sa sixième Ligue des champions et au @PSG_inside pour son parcours exceptionnel". "L'heure de la victoire viendra pour le football français", a-t-il ajouté.

Fonte record de la calotte glaciaire du Groenland en 2019

La calotte glaciaire du Groenland a perdu 532 milliards de tonnes de glace en 2019, nouveau record pour ce gigantesque territoire arctique affecté par le réchauffement climatique, menaçant d'accélérer la hausse du niveau des océans et mettant en péril des millions de personnes, selon une nouvelle étude.

Cette fonte, équivalente à trois millions de tonnes d'eau par jour ou au contenu de six piscines olympiques par seconde, a représenté la plus importante source d'élévation du niveau des mers en 2019 - 1,4 millimètre, 40% du total - selon les conclusions des chercheurs, publiées jeudi dans la revue *Communications Earth & Environment*.

Cette perte était d'au moins 15% supérieure au dernier record enregistré en 2012, et confirme une tendance de long terme, avertissent-ils.

Outre 2019, "les quatre autres années record ont toutes été enregistrées dans la dernière décennie", explique à l'AFP l'auteur principal de l'étude, Ingo Sasgen, glaciologue au centre Helmholtz de recherche polaire et marine (Allemagne).

La semaine dernière, une autre étude publiée dans la même revue alertait déjà sur l'irréversible fonte de la calotte groenlandaise qui continuerait "même si le réchauffement climatique s'arrêtait aujourd'hui", car les chutes de neige ne compensent plus les pertes.

Les rapports alarmants sur la fonte des



glaces de cette île de deux millions de km² (près de quatre fois la superficie de la France) bordée aux trois quarts par les eaux de l'océan Arctique et recouverte à 85% de glace, se multiplient depuis plusieurs années.

La région se réchauffe en effet deux fois plus vite que le reste de la planète.

Dans les années 1980 et 90, la calotte glaciaire perdait environ 450 gigatonnes (450 milliards de tonnes) de glace par an, remplacées par les chutes de neige.

Mais à partir des années 2000, la fonte s'est accélérée, grimant à 500 gigatonnes sans être compensée par les chutes de neige, avaient calculé les auteurs de l'étude

publiée le 13 août.

La baisse des précipitations neigeuses, également conséquence du changement climatique, engendre en effet une moindre couverture neigeuse, et donc des journées plus chaudes, exposées au soleil, ce qui accélère à son tour la fonte des glaces...

En 2019, la calotte groenlandaise a perdu 1.130 gigatonnes (55% par la fonte des glaces et 45% par la fragmentation directe des glaciers dans l'océan) et gagné 600 gigatonnes par les précipitations, selon Ingo Sasgen, qui estime pour sa part prématuré de se prononcer sur un point de non-retour.

"Ce qui ne veut pas dire qu'il n'est pas important d'essayer de contenir le réchauffement. Chaque dixième de degré évitera un peu de relèvement du niveau des mers," a souligné le chercheur.

La fonte de la calotte glaciaire du Groenland a entraîné une hausse du niveau des océans de 1,1 centimètre entre 1992 et 2018, avaient calculé les auteurs d'une étude publiée en décembre dernier par la revue *Nature*.

Selon les experts climat de l'ONU (Giec), le niveau des mers a déjà augmenté de 15 cm au XXe siècle. Conséquence: d'ici 2050, plus d'un milliard de personnes vivront dans des zones côtières particulièrement vulnérables aux inondations ou événements météo extrêmes amplifiés par la montée du niveau de la mer et le dérèglement climatique.

Tajine de veau aux coings

Ingrédients:

1kg de viande de veau en morceaux
4 oignons
5 coings
1 filet d'huile d'olive
1 filet d'huile de table
1/2 cc de poivre
1/2 cc de gingembre moulu
3 pistils de safran pur
1 pointe de safran colorant
2 cs de sucre en poudre
1/2 cc de cannelle
1 cs de graines de sésame
Graines de sésame
Sel

Préparation

Épluchez les oignons et coupez-les en petits morceaux.

Dans une cocotte, versez les huiles, les oignons hachés, les épices, le sel et faites-y revenir les morceaux de viande de tous les côtés.

Ajoutez un 3/4 de litre d'eau, couvrez et laissez mijoter une quarantaine de minutes à feu moyen jusqu'à ce que la viande soit cuite.

Si vous utilisez une cocotte, une fois fermée, faites cuire à feu très fort, dès qu'elle commence à siffler, baissez-le au minimum et laissez cuire 30 minutes.

Récupérez 5 louches de sauce et mettez dans une poêle haute.

Elle sera utilisée pour y faire confire les coings.

Épluchez les coings (ou pas !), coupez-les en 4 et retirez les graines.

Mettez-les ensuite dans la poêle haute.

Ajoutez le sucre et la cannelle.

Couvrez et laissez confire une quinzaine de minutes.

Servez ensuite la viande dans un plat, ajoutez les coings confits, mettez la sauce restante qui a servi à confire les coings et saupoudrez de graines de sésame.



Un spécisme marqué chez les auteurs de violences sur les animaux

Les convictions spécistes sont plus marquées chez les auteurs d'actes de cruauté envers les animaux, selon une étude dont les résultats seront publiés prochainement dans une revue américaine de criminologie.

Cette étude de grande ampleur, la première du genre en France, a été réalisée par le professeur de psychologie sociale Laurent Bègue (université de Grenoble-Alpes) auprès de 12.344 adolescents âgés de 13 à 18 ans, dont une courte minorité de filles (49,6%).

Scolarisés en Isère, ils ont été contactés via leurs établissements et ont rempli des questionnaires anonymement avec l'autorisation de leurs parents.

Parmi eux, 7,3% d'entre eux, dont une large majorité de garçons (67,7%), ont admis avoir déjà volontairement fait du mal à un animal: cela s'est produit une seule fois dans 44% des cas (14,7% à deux reprises et 41,3% trois fois ou plus).

Ces violences ont concerné surtout des chats (22,5% des réponses) et des chiens (13,9%), ainsi que des poissons (6,4%), des rongeurs (8,2%) et d'autres animaux (37,3%). Dans 54,9% des cas, l'auteur était seul; dans 25% des cas, une autre personne était impliquée et dans 20,1% des cas ils étaient trois ou plus.

Cette étude confirme ce que d'autres (anglo-saxonnes) avaient déjà montré: à savoir qu'un certain nombre de fragilités psychologiques sont constatées chez les auteurs d'actes de cruauté.

"Ils sont en moyenne plus touchés

par des tendances anxieuses et dépressives, sont moins socialisés et attachés à leurs parents, à leurs amis, au monde scolaire, et se montrent également enclins à d'autres déviances (harcèlement, ébriété)", résume Laurent Bègue.

Pour la première fois, en revanche, souligne le chercheur, son travail établit un lien avec le spécisme, vision du monde postulant la supériorité de l'homme sur les autres espèces.

A la question "la vie d'un être humain a-t-elle plus de valeur que celle d'un animal?", les réponses des adolescents font ressortir un niveau d'adhésion plus important chez les auteurs d'actes de cruauté.

De même, ceux-ci justifient davantage le recours aux animaux dans la recherche biomédicale, même quand il est synonyme de souffrance, et acceptent plus facilement le "sacrifice" des rats et souris de laboratoire.

"La représentation de la valeur des animaux par rapport aux humains est prédictive des actes commis, ce qui est une observation vraiment nouvelle. L'on se tromperait en concevant uniquement la cruauté envers les animaux comme une pathologie individuelle: des représentations collectives sont également impliquées", conclut le scientifique.

Son étude, "Expliquer les violences animalières chez les adolescents: le rôle du spécisme", sera publiée prochainement aux Etats-Unis dans le *Journal of Interpersonal Violence*.